



Programme partenarial de travail 2019

1 } L' AUDAB, en quelques mots...

Créée en 2000,
l'agence d'urbanisme
Besançon centre
franche-comté
(AUDAB) est une association
qui a pour vocation
d'accompagner ses
adhérents et l'ensemble
des acteurs locaux dans
la connaissance et
l'aménagement durable
de leurs territoires.

Elle est présidée
depuis 2014 par
Catherine Barthelet,
vice-présidente de la FNAU
maire de la commune de Pelousey,
conseillère communautaire
déléguée au Grand Besançon,
chargée de la planification
et de l'urbanisme opérationnel.

2 } L' AUDAB en quelques chiffres :

Une équipe de **17** personnes
100 missions et études par an
près de **800** communes couvertes
soit **590 000** habitants
et près de **100** adhérents à ce jour
dont :

- 1** Région,
- 1** Département,
- 1** Pôle métropolitain,
- 6** SCoT,
- 5** Intercommunalités.

3 } L' AUDAB à vos côtés depuis plus de 18 ans...

L'AUDAB accompagne les terri-
toires dans l'élaboration, la mise
en œuvre et la révision de leurs
documents d'urbanisme réglemen-
taires : SCoT, PLU, PLUi. C'est une
mission régalienne depuis La loi
foncière de 1967 à l'origine de la
création des agences d'urbanisme.

Connaître & explorer

Faire projet

Enrichir la connaissance
et explorer le territoire
est un service majeur
de l'agence à ses membres.
L'AUDAB recueille, organise,
traite, représente, diffuse,
capitalise, mutualise et rend
accessibles les données de
façon durable pour mettre
en œuvre une intelligence
collective et fournir une
réponse à la hauteur des
transformations territoriales.

Elle est par ailleurs
régulièrement sollicitée
au niveau national pour
participer avec le Parlement
ou les institutions au meilleur
devenir de nos villes.

L'agence accompagne
les territoires dans
la définition de leurs
stratégies à toutes les
échelles. Elle s'assure
de l'opportunité, de
la cohérence et de
la pré-faisabilité
des projets
d'aménagement
et d'urbanisme,
en prenant en compte
et en alimentant
l'évolution
des documents
de planification.

Animer

L'agence met ses compétences
en matière d'animation
au service des territoires :
parcours découverte, revue ou
montage de projets, organisation
d'événements, animation de
réunions, rédaction de documents
pédagogiques... pour le grand
public, ses partenaires ou dans
le cadre de projets spécifiques.

Coopérer

Pour mettre en œuvre sa volonté de travailler sur les territoires les plus cohérents possibles, l'agence s'attache à dépasser les frontières administratives même quand elles sont nationales. Dotée d'une équipe ayant une expérience internationale et ayant fait évoluer ses statuts pour pouvoir rassembler jusqu'en Suisse, l'agence travaille sur des projets transfrontaliers.

4} L'AUDAB & ses champs d'activité:

Chaque année l'AUDAB travaille de concert avec ses partenaires à l'élaboration du programme partenarial de travail.

Son équipe met en exécution ses compétences dans 8 champs d'activité.

Découvrez son site internet, ses principales missions et les publications qui leur sont associées.

www.audab.org

Ambitions territoriales & urbanisme de projet

L'AUDAB accompagne ses partenaires pour faire émerger une réflexion et des stratégies à l'échelle de grands territoires comme de l'îlot urbain.

L'AUDAB travaille à formuler des propositions inspirantes pour orienter la mise en valeur et le développement de projets durables.

Planification & urbanisme réglementaire

L'AUDAB accompagne les territoires dans toutes les étapes d'élaboration de leurs documents d'urbanisme : compréhension des enjeux politiques des territoires, réalisation de diagnostics partagés, animations des instances et des groupes de travail, rédaction du projet et de synthèses pour une aide à la décision.

Culture & Patrimoine

En matière de patrimoine, l'AUDAB met à la disposition des territoires ses compétences pour :

- l'identification des valeurs culturelles et patrimoniales des territoires,
- l'élaboration de stratégies de valorisation et de rayonnement,
- la fédération et la coordination du réseau d'acteurs des politiques publiques culturelles,
- la valorisation des atouts culturels au profit de l'attractivité des territoires.

Habitat politique de la ville & société

L'AUDAB réalise des missions d'accompagnement des politiques publiques mais également des observatoires (permanents et ponctuels) sur le territoire tel que l'observatoire socio-urbain.

L'AUDAB développe par ailleurs une approche à une échelle plus fine de conseil pour travailler à une bonne insertion des projets d'habitat dans la ville.

Mobilité, transport & flux

Les collectivités confient à l'AUDAB différentes missions en matière de mobilité : l'assistance à l'élaboration de plans de déplacements, la réalisation d'études sur la mise en place de réseaux de transports structurants et l'accompagnement de ses partenaires sur le développement de la multimodalité et de l'intermodalité.

Environnement & transitions

L'AUDAB conseille ses partenaires à une meilleure intégration des enjeux environnementaux et paysagers par :

- l'animation de dispositifs et la sensibilisation des élus,
- la conduite d'études thématiques,
- l'intégration des enjeux environnementaux dans les documents de planification,
- leur traduction dans les projets urbains et communaux.



Développement local & économique

En matière d'économie et de développement, l'agence travaille tant à fournir des données complètes à différentes échelles (du quartier à la région) qu'à accompagner des projets visant à développer l'attractivité de ses territoires.

Transfrontalier & Europe

L'AUDAB s'investit dans des projets transfrontaliers de l'Arc Jurassien et l'Arc Alpin. Elle s'attache à dépasser les frontières administratives au profit d'une géographie cohérente de projet.

SOMMAIRE

1 | L'élaboration et la mise en œuvre des stratégies, des projets de développement et de planification des territoires..... 9

2 | L'urbanisme et l'aménagement, adaptés et exemplaires, des communes et des intercommunalités..... 45

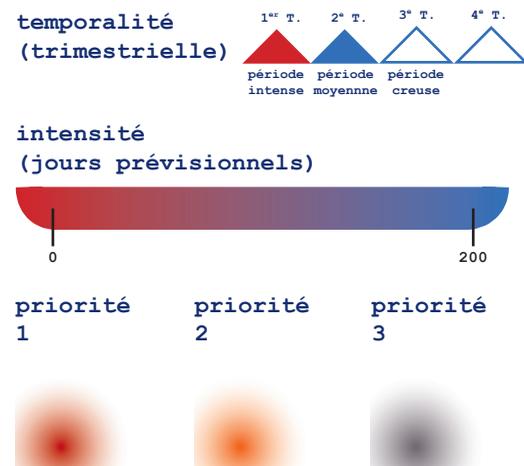
3 | L'animation de la connaissance, des méthodes, des compétences et des valeurs..... 61

Le fonctionnement au quotidien de l'AUDAB 87

Les propositions d'études ou de missions qui n'ont pas été retenues comme prioritaires en 2019..... 94

1 - L'élaboration et la mise en œuvre des stratégies, des projets de développement et de planification des territoires

Légende



1A – La conduite du projet d’agglomération du Grand Besançon

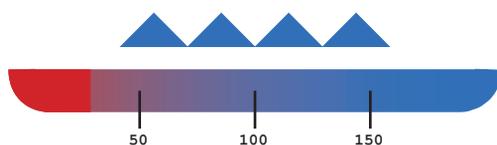
1.A.1 – Le dispositif pédagogique et d’animation pour la mise en œuvre du projet de territoire et des assises communautaires

Le nouveau projet de territoire du Grand Besançon a été approuvé en juin 2018. Il est aujourd’hui entré dans sa phase de mise en œuvre. Comme durant toute la période d’élaboration, l’AUDAB se tiendra aux côtés des services du Grand Besançon pour la suite de la démarche.

Plusieurs dispositifs ont été réfléchis et mis en place pour accompagner la mise en œuvre opérationnelle d’ACTION Grand Besançon. Le comité technique, regroupant le Grand Besançon, le SMSCoT de l’agglomération bisontine et l’AUDAB, se réunira de manière régulière pour faire état de l’avancement des projets et l’anticipation de nouveaux sujets et réflexions à mener.

L’AUDAB contribuera à la préparation de l’ensemble des comités de pilotage, en 2019, qui aborderont à chaque fois un ou plusieurs projets inscrits comme structurants dans ACTION Grand Besançon. L’AUDAB participera ainsi à la préparation de contenus et de supports de présentation, notamment dans le cadre des comités techniques. L’AUDAB alimentera également les « fiches projets » associées pour le suivi.

Une nouvelle séance des Assises communautaires du Grand Besançon se tiendra également en fin d’année 2019. Comme les années précédentes, l’agence participera à l’élaboration des contenus et à l’organisation générale de l’événement.



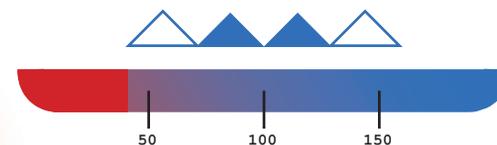
1A – La conduite du projet d’agglomération du Grand Besançon

1.A.2 – La création d’indicateurs d’évolution et de suivi du Grand Besançon en lien avec le contenu du projet de territoire

L’évaluation du projet est une des conditions de sa réussite. Les élus grands bisontins ont émis le souhait, dès le début de la démarche d’élaboration, de construire une méthode de suivi de la mise en œuvre d’ACTION Grand Besançon.

En 2019, l’AUDAB proposera une méthode pour un dispositif d’évaluation simple et communiquant. Celui-ci serait basé sur quelques indicateurs clés permettant aux élus et/ou à un public plus large de mesurer et de débattre des progrès réalisés, voire d’ajuster périodiquement le projet de territoire qui reste un document ouvert s’inscrivant dans un processus continu.

Un soin particulier sera apporté à la conception de ce dispositif de suivi et à la pédagogie qui permettra d’optimiser la restitution des analyses effectuées.



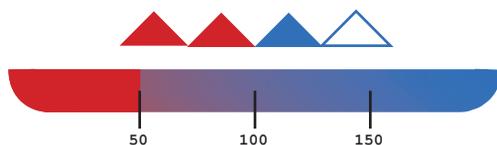
1A – La conduite du projet d'agglomération du Grand Besançon

1.A.3 – Le lien entre le projet de territoire et les schémas d'agglomération

La visée du projet de territoire s'inscrit dans le moyen terme. Ce document donne un cap à la collectivité, qui doit trouver ses traductions dans les documents sectoriels : SCoT, PLUi, PLH, PDU, PCAET... dont certains ont débuté leur révision ou leur élaboration.

En 2019, suivant les dispositifs mis en place, l'AUDAB se concentrera sur la révision du SCoT et du PCAET, voire du PDU, mais également l'élaboration du PLUi (diagnostic).

L'AUDAB fera le lien avec le projet de territoire, pour contribuer à créer de la cohérence entre les documents et d'en favoriser la déclinaison opérationnelle. Des temps d'échanges réguliers se tiendront au sein du comité de pilotage du projet de territoire pour assurer cette cohérence.



1A – La conduite du projet d'agglomération du Grand Besançon

1.A.4 – L'opportunité d'un vélodrome ou d'un anneau cycliste en centre Franche-Comté ; une étude d'opportunité dans le Grand Besançon.

La création d'un vélodrome en centre Franche-Comté est un sujet fort qu'il convient d'étudier plus finement afin de déterminer l'opportunité pour le territoire de disposer d'un tel équipement sportif.

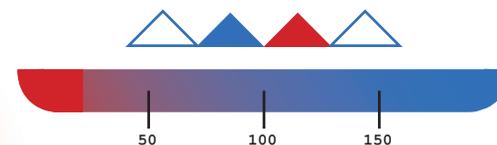
Cette étude d'opportunité, permettra de juger du bien-fondé de cet investissement pour un équipement performant et attractif, participant au rayonnement du territoire. Si elle est favorable, elle posera également les bases d'un futur projet possible.

L'AUDAB apportera des éléments concrets (financiers, techniques, organisationnels, de rayonnement et d'attentes) en vue d'évaluer l'opportunité de la réalisation d'un vélodrome en centre Franche-Comté.

D'une part, une analyse de vélodromes existants qui sont des modèles de réussite (France, Suisse) sera réalisée. Quels éléments organisationnels faut-il tirer de ces projets ? Ce type de concrétisation est-il répliquable en centre Franche-Comté et le cas échéant, quelles adaptations au modèle faudra-t-il prévoir ?

D'autre part, l'étude du contexte local permettra de connaître la demande et les besoins potentiels (usage professionnel et de compétition, loisir et découverte, recherche et innovation, santé et sécurité, pédagogie et sensibilisation à l'usage du vélo) mais aussi de cerner les bénéfices et les risques pour le territoire d'investir dans cette réalisation.

Finalement, les éléments rassemblés permettront aux élus de se prononcer sur l'opportunité ou non d'initier la mise en œuvre d'un tel projet et d'identifier les options et les scénarios les plus favorables à sa réussite économique et sociale.



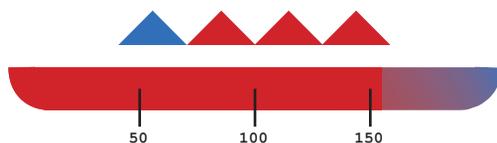
1 B - L'outil PLUi au service de l'évolution de l'urbanisme réglementaire

1.B.1 - La rédaction du diagnostic territorial et la restitution politique

En s'appuyant sur les travaux d'analyse territoriale réalisés en 2018 à l'échelle de l'agglomération, l'AUDAB complétera les résultats pour obtenir une approche fine du territoire et alimenter les temps d'échanges avec les élus. Trois thèmes sont d'ores et déjà identifiés : les équipements sportifs en lien avec la mobilité et l'environnement, le petit patrimoine et la santé en y intégrant la problématique du vieillissement de la population. Les différentes études menées à l'échelle communale et intercommunale seront mobilisées comme source d'information.

Par ailleurs, l'AUDAB réalisera un bilan afin d'identifier les manques nécessitant d'engager des études complémentaires par des bureaux d'études spécifiques.

Enfin, l'AUDAB produira des éléments cartographiques et de connaissance pour alimenter les différents temps d'échanges avec les élus de chaque secteur de l'agglomération (balades urbaines et rencontres entre secteurs). Elle s'appuiera sur les différents PLU communaux et les études menées à l'échelle intercommunale pour affiner la connaissance du territoire.



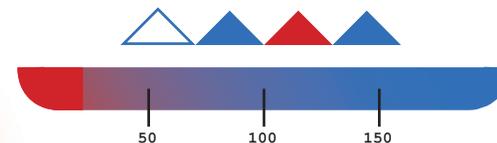
1 B - L'outil PLUi au service de l'évolution de l'urbanisme réglementaire

1.B.2 - La création et la mise en place d'outils et de temps de concertation

Dès la prescription du PLUi, il est envisagé de mettre en place un film pédagogique et des publications permettant d'expliquer au plus grand nombre les objectifs du PLUi.

L'AUDAB accompagnera la mission PLUi dans la réalisation de ces outils de concertation et participera aux différents temps de travail préalables à la mise en place de ces outils.

Elle sera force de proposition autant sur la forme que le fond (contribution au contenu).

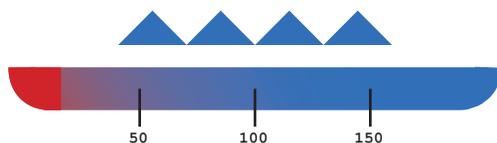


1 B - L'outil PLUi au service de l'évolution de l'urbanisme réglementaire

1.B.3 - La poursuite de l'observation d'expériences d'intercommunalités engagées en PLUi

Depuis les premières réflexions concernant le PLUi, la mission PLUi du Grand Besançon et l'AUDAB sont en contact avec plusieurs intercommunalités engagées dans un PLUi (Grand Chalon, Métropole de Rouen notamment). Ces retours d'expériences sont essentiels et ce travail sera donc poursuivi sur l'année 2019. En complément, des échanges seront à envisager avec les intercommunalités voisines engagées également en PLUi : communautés de communes de Jura Nord, Pays Riolais en Haute-Saône et Portes du Haut Doubs. Ce sera l'occasion de partager leur expérience mais aussi d'échanger sur leur projet et la traduction réglementaire qui en découle.

L'AUDAB est missionnée pour poursuivre ce contact avec les différentes intercommunalités pour apporter le meilleur conseil auprès de la mission PLUi du Grand Besançon.

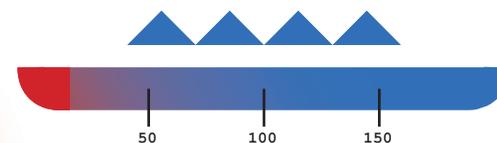


1 B - L'outil PLUi au service de l'évolution de l'urbanisme réglementaire

1.B.4 - La constitution d'un règlement type

La formalisation d'un canevas de règlement pour le PLUi est envisagée en fonction de la nouvelle codification.

L'AUDAB mènera une analyse des règlements des communes en cours de procédure ou avec un PLU dernièrement approuvé (Dannemarie-sur-Crète, Velesmes-Essarts, Audeux et Besançon notamment).



1.C - Les outils d'aide à l'organisation et à la dynamique d'agglomération du Grand Besançon

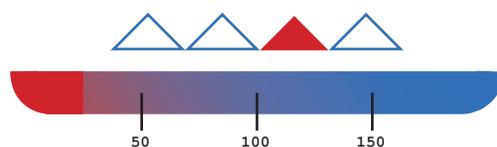
1.C.1 - L'évaluation finale du programme local de l'habitat (PLH) du Grand Besançon

Le PLH arrivera à terme au 31 décembre 2019. Même si une prorogation du document semble se profiler, il sera nécessaire de dresser un premier bilan des 6 années de mise en œuvre du PLH afin de solliciter la prorogation auprès du Préfet.

L'AUDAB poursuivra le recueil des données d'activité constituant les bilans annuels du PLH.

A partir de ces informations et de données complémentaires, elle dressera un premier bilan évaluatif du PLH.

Elle développera avec les services du Grand Besançon et l'Etat des questions évaluatives. Les analyses menées nourriront la révision du PLH.



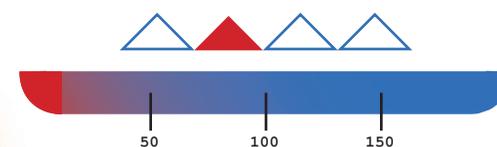
1.C - Les outils d'aide à l'organisation et à la dynamique d'agglomération du Grand Besançon

1.C.2 - La révision du programme local de l'habitat (PLH) du Grand Besançon

En 2019, le Grand Besançon engagera la procédure de révision de son PLH de concert avec sa prorogation. L'AUDAB interviendra en assistance à maîtrise d'ouvrage auprès du Grand Besançon.

L'AUDAB sera présente auprès de la direction de l'Habitat du Grand Besançon sur le diagnostic du foncier du territoire (nouvelle disposition réglementaire) afin de créer du lien avec l'étude en cours pour le SCoT de l'agglomération bisontine.

L'agence co-rédigera avec le Grand Besançon le cahier des charges en vue du recrutement d'un bureau d'études pour la maîtrise d'œuvre de la révision du PLH. Elle participera au pilotage de la démarche (notamment aide à l'analyse des offres, réunions de lancement et suivi).



1.C - Les outils d'aide à l'organisation et à la dynamique d'agglomération du Grand Besançon

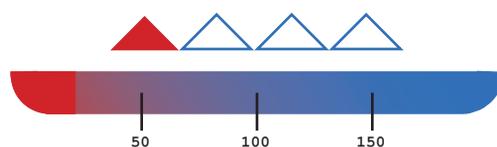
1.C.3 - L'accompagnement dans la mise en œuvre du PLH

L'AUDAB accompagnera le Grand Besançon par divers apports techniques sur les champs de la politique du logement et des relogements en lien avec les programmes de rénovation urbaine.

L'AUDAB mènera une étude sur l'occupation des logements envisagés à la démolition dans le cadre de la rénovation de Planoise et fera le lien avec l'offre mobilisable pour les relogements (traitements statistiques à effectuer sur les données fournies par les bailleurs).

L'agence actualisera la cartographie du degré de fragilité des résidences du parc locatif public (analyse des données d'occupation et intégration des retours à dire d'experts des équipes de gestion locative des bailleurs).

Enfin, l'AUDAB participera à la programmation des Conférences Intercommunales du Logement (CIL) et à la mise à disposition d'indicateurs auprès des demandeurs de logement au sein du service d'accueil et d'information dédié.



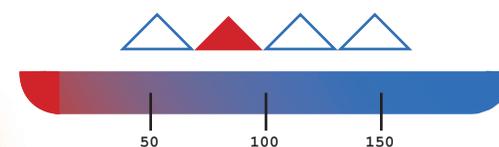
1.C - Les outils d'aide à l'organisation et à la dynamique d'agglomération du Grand Besançon

1.C.4 - L'expertise sur les besoins en logements du Grand Besançon

Au démarrage des travaux de révision du SCoT, du PLH et du PLUi de l'agglomération bisontine, l'estimation des besoins en logements revêt une importance particulière pour le territoire.

Plusieurs outils ont été développés par le ministère de la cohésion des territoires et par le Cerema pour estimer les besoins quantitatifs et qualitatifs de logements, qu'ils soient actuels ou futurs.

Il est demandé à l'AUDAB une analyse des nouveaux outils proposés et de leurs résultats. Ce travail viendra alimenter les réflexions menées dans les différents documents de planification et facilitera l'intégration d'un horizon commun à ces différentes démarches.



1.C - Les outils d'aide à l'organisation et à la dynamique d'agglomération du Grand Besançon

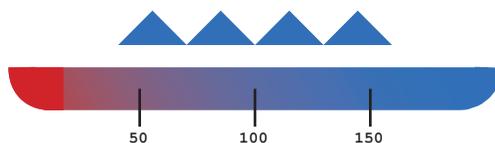
1.C.5 - L'animation, la prospective et la politique locale en matière de mobilités

La mise en œuvre du Plan de déplacements urbains du Grand Besançon a initié plusieurs actions ces dernières années : hiérarchisation du réseau viaire, schéma cyclable, réflexions sur le réseau de transport collectif et autour des haltes ferroviaires de l'agglomération, mise en place de nouveaux services de mobilité... L'agence a accompagné le Grand Besançon dans ces différentes démarches et continuera en 2019.

L'AUDAB assistera le Grand Besançon pour initier la démarche de révision de son Plan de déplacements urbains. L'année 2019 sera consacrée au lancement du diagnostic à l'aide des résultats de la nouvelle enquête ménages déplacements et des ressources de l'agence.

L'action 1 du PDU vise la mise en place d'une gouvernance avec l'ensemble des acteurs de la mobilité sur le territoire du Grand Besançon. L'AUDAB assistera le Grand Besançon dans le suivi de cette instance et sera mobilisée en amont pour la préparation des contenus et des différents sujets.

L'agence pourra réaliser des notes prospectives sur des sujets pouvant éclairer le département mobilités du Grand Besançon : nouvelles réglementations, retours d'expériences innovantes, nouvelles tendances, en s'appuyant notamment sur le réseau des agences d'urbanisme de la FNAU et son club « mobilité ».

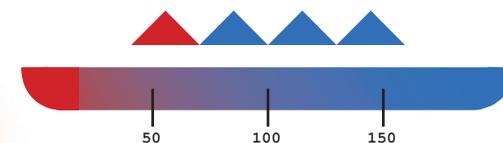


1.C - Les outils d'aide à l'organisation et à la dynamique d'agglomération du Grand Besançon

1.C.6 - La stratégie ferroviaire du Grand Besançon

Le Grand Besançon possède 16 gares et haltes ferroviaires dont deux gares TGV dans son périmètre. Depuis de nombreuses années, l'agglomération promeut un développement urbain autour de ces équipements de mobilité structurants au sein de ses documents d'urbanisme. Depuis 2015, un groupe de travail « stratégie ferroviaire » a été initié par l'AUDAB et le département mobilités du Grand Besançon ; il se réunit régulièrement afin d'échanger sur les évolutions et le potentiel de cette étoile ferroviaire.

Le projet de territoire du Grand Besançon a inscrit la création d'une halte ouest d'intérêt régional adossée au CHRU de Besançon comme l'un de ses 14 projets structurants. L'AUDAB contribuera en 2019 à l'avancement de ce projet en élaborant des contenus et des supports de présentation et en animant les échanges sur le sujet. Le devenir de la LGV Rhin-Rhône et la liaison entre la gare Viotte et la gare BFC TGV pourraient également mobiliser les connaissances et les compétences de l'agence en 2019.



1.C - Les outils d'aide à l'organisation et à la dynamique d'agglomération du Grand Besançon

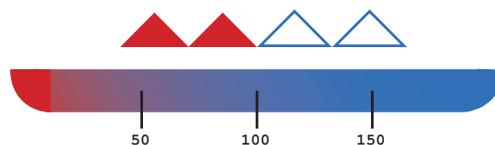
1.C.7 - La contribution à la communication et à la pédagogie aux évolutions socio-écologiques

L'AUDAB contribuera à sensibiliser le grand public aux grandes évolutions que devraient connaître les territoires et à leurs impacts tant écologiques que sociologiques.

A travers différents dispositifs, il s'agira de donner à comprendre les évolutions attendues, notamment climatiques, et à mieux envisager les conséquences au niveau local.

L'enjeu est d'anticiper les mutations du territoire pour pouvoir mieux s'y préparer.

L'AUDAB contribuera sous différentes formes (presse, publications, balades) à la diffusion des connaissances concernant les prévisions climatiques et leurs traductions au niveau local (phénomène d'îlots de chaleur urbains, rôle de la végétation, impact des formes urbaines, l'eau dans la ville).



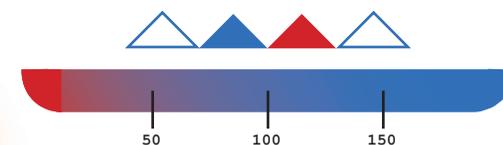
1.C - Les outils d'aide à l'organisation et à la dynamique d'agglomération du Grand Besançon

1.C.8 - Les espaces verts bisontins : rôles et usages

En appui au travail réalisé en 2018 sur l'identification de la trame verte et bleue de Besançon, l'AUDAB s'attache à mieux identifier les valeurs et les usages liés aux espaces verts bisontins. Si ceux-ci ont montré un rôle écologique certain, ils jouent également des rôles sociaux forts vis-à-vis de la population.

A travers un travail d'analyse in situ (observations, repérages photos) et d'enquêtes auprès des usagers, le travail de l'agence s'attache à mieux comprendre le fonctionnement de ces espaces dans le tissu urbain bisontin et leur rôle dans le réseau des espaces à l'échelle communale.

L'AUDAB mènera une analyse de la situation actuelle des espaces verts dans les quartiers Palente / Orchamps, identifiera les manques en matière d'espaces et d'usages et proposera des solutions en ce sens. Ce travail aura vocation à alimenter la révision du PLU de Besançon.



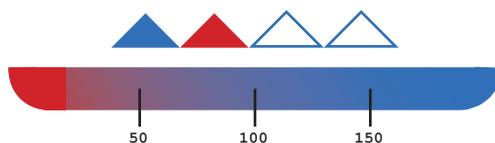
1.C - Les outils d'aide à l'organisation et à la dynamique d'agglomération du Grand Besançon

1.C.9 - L'assistance à la révision des schémas territoriaux (PCAET notamment) : l'expérimentation et le prototypage d'actions et d'aménagements en préparation au climat de l'après-demain

En complément au travail d'identification cartographique des îlots de chaleur et de fraîcheur du tissu urbain bisontin, il s'agit ici de comprendre comment la ville réagit en cas de très fortes chaleurs. Dans le contexte actuel et face à un changement climatique de plus en plus affirmé, la question se pose de la capacité de la ville à faire face à des événements climatiques difficiles.

L'AUDAB analysera dans quelle mesure le tissu bâti du territoire bisontin est vulnérable à cette évolution planétaire et définira les modes d'aménagements adaptés aux évolutions climatiques locales.

Ce travail s'appuie sur la réalisation de mesures et d'une analyse des comportements in situ du tissu urbain bisontin afin d'en tirer des enseignements en matière de pratiques et d'aménagements urbains.



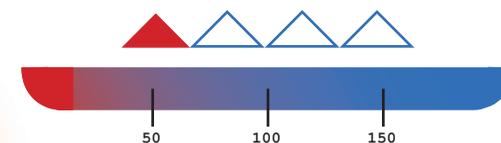
1.C - Les outils d'aide à l'organisation et à la dynamique d'agglomération du Grand Besançon

1.C.10 - La poursuite de l'étude de la trame verte et bleue de Besançon et les propositions opérationnelles

Dans la continuité du travail réalisé en 2018, l'AUDAB cartographiera la trame verte et bleue de Besançon et mettra en avant des propositions opérationnelles afin de faciliter sa traduction réglementaire dans les documents d'urbanisme.

L'agence produira une synthèse de ses travaux sur l'identification d'une trame verte et bleue à l'échelle de la commune de Besançon en mettant en avant notamment l'armature d'espaces publics qui la compose.

Il s'agira également de définir les modalités d'une traduction réglementaire et opérationnelle de cet outil, aussi bien au niveau réglementaire (intégration dans le PLU de Besançon) qu'au niveau du tissu urbain bisontin (identification des espaces publics bisontins supports de la trame verte et bleue).

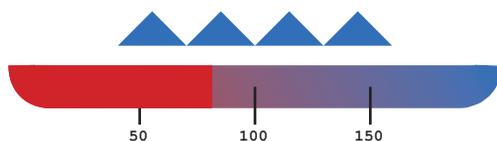


1.D – La révision du SCoT de l'agglomération bisontine

1.D.3 – La poursuite des études engagées

La conclusion des études engagées les années précédentes permettra également d'alimenter le pré-PADD. Les études portent sur les entrées de ville du SCoT de l'agglomération bisontine (suite de l'analyse des 22 entrées identifiées), le mode d'occupation du sol (MOS) et l'analyse qualitative des déplacements. Elles viendront également alimenter les débats des commissions.

Concernant l'approche qualitative des déplacements, il s'agira d'intégrer les résultats de l'enquête ménages déplacements aux travaux précédemment réalisés et d'en tirer les conclusions utiles au SCoT.

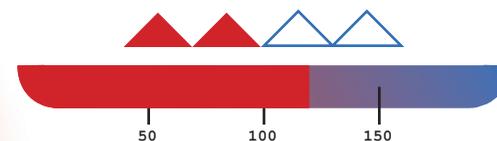


1.D – La révision du SCoT de l'agglomération bisontine

1.D.4 – L'inventaire du potentiel de densification et de renouvellement urbain

Le SCoT actuel s'appuie sur le principe de comblement des dents creuses urbaines de 2500 m² ou supérieures. La loi Biodiversité et le SRADDET en cours orientent vers le principe de zéro artificialisation nette à l'horizon 2050. Dans ce cadre, les enjeux de la densification et du renouvellement urbain sont à approfondir sur le territoire du SCoT. La mutabilité et la reconversion des espaces au sein de la trame urbaine apparaissent ainsi comme une priorité.

L'AUDAB produira pour l'été 2019 un inventaire cartographique et statistique des espaces bâtis et non-bâtis potentiellement mutables pour l'ensemble des communes du SCoT.



1 E - Les SCoT en territoire élargi

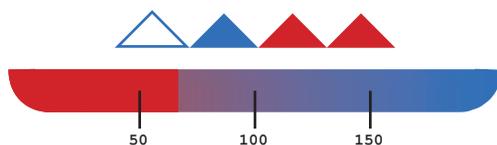
1.E.1 - La poursuite de l'élaboration du SCoT du Pays Horloger

L'agence poursuivra les travaux sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du SCoT du Pays Horloger en lien avec la charte de Parc Naturel Régional Doubs Horloger en cours d'élaboration.

En fonction des disponibilités de l'équipe du PETR, les travaux engagés depuis 2 ans en collaboration avec le CAUE 25, concernant les entrées de bourgs du Pays Horloger, pourraient également être poursuivis, avec la finalisation de l'étude des entrées de Maîche et du Russey, ainsi que la réalisation de l'étude des entrées de Morteau-Les Fins et Noël-Cerneux.

En 2019, l'AUDAB finalisera la rédaction du PADD et alimentera les différents temps d'échanges avec le comité de pilotage, les trois intercommunalités du PETR et les personnes publiques associées (PPA).

Si elle est confirmée en 2019, l'étude des entrées de bourgs générera des rapports provisoires, comprenant un diagnostic et des propositions d'aménagements. Un guide de bonnes pratiques sera également rédigé afin de promouvoir un aménagement qualitatif des entrées de villes.

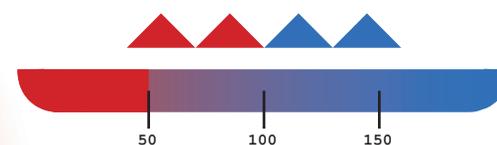


1 E - Les SCoT en territoire élargi

1.E.2 - La mission d'assistance et de conseil au SCoT du PETR du Pays Graylois

L'année 2019 sera consacrée à la finalisation du SCoT pour un arrêt envisagé d'ici les élections municipales de 2020. A ce titre, l'agence est missionnée pour rédiger les prescriptions du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) et accompagner le PETR pour une relecture globale des différentes pièces du SCoT en veillant à la cohérence du document.

L'AUDAB réalisera 5 ateliers de travail avec les élus du PETR, dont deux portant sur l'environnement animés et préparés avec le bureau d'études missionné sur la partie environnementale. A l'issue de ces différents ateliers de travail, l'AUDAB rédigera les prescriptions du DOO.



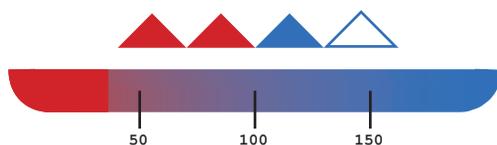
1 E - Les SCoT en territoire élargi

1.E.3 - La mission d'assistance et de conseil au SCoT du PETR du Pays Lédonien

L'AUDAB accompagne le PETR depuis 2015 en appui à l'élaboration du SCoT. Pour cette année, les missions porteront essentiellement sur la mise en place de temps de concertation et une assistance à la finalisation du document avant arrêt.

L'AUDAB animera trois réunions publiques, une première sur le projet de territoire (PADD) et les suivantes pour présenter le SCoT dans sa globalité, avant son arrêt. A ce titre, l'AUDAB proposera les supports de présentation pour les réunions publiques mais aussi une publication d'information sur le SCoT pour la seconde réunion publique.

Dans le cadre de son appui auprès du PETR à la finalisation du SCoT, l'AUDAB rédigera les propos relatifs à la hiérarchie des normes, réalisera une relecture du DOO et plus globalement du dossier SCoT. Elle proposera des illustrations pour alimenter le DOO mais aussi le glossaire/lexique.

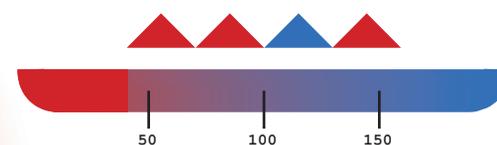


1 E - Les SCoT en territoire élargi

1.E.4 - La mission d'assistance et de conseil au Syndicat mixte du Pays du Haut-Doubs

Le Pays du Haut-Doubs souhaite formaliser un PADD pour son SCoT avant les prochaines élections municipales. Ainsi, l'année 2019 sera dédiée à la rédaction du projet de territoire et son appropriation par les différents élus du Pays. En parallèle, des travaux complémentaires sont engagés relatifs au diagnostic territorial pour répondre aux attentes des partenaires (PPA) exprimées lors de la réunion PPA de septembre 2018.

L'agence apportera son appui sur la méthodologie et les éléments de contenu, mais sera aussi force de proposition pour la hiérarchisation des orientations du PADD. Par ailleurs, un travail de benchmark, initié en 2018, sur le volet commercial du SCoT, sera poursuivi en 2019.

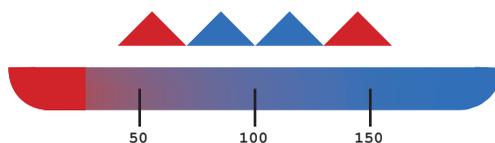


1 E - Les SCoT en territoire élargi

1.E.5 - La mission d'assistance et de conseil à la communauté de communes Loue Lison

La prescription du SCoT a été engagée par délibération le 19 novembre 2018. L'année 2019 sera consacrée au lancement de la démarche, au recrutement d'un ou plusieurs bureaux d'études et aux premières réunions sur le diagnostic. L'AUDAB apporte son appui technique pour les 3 années à venir.

Plus précisément, l'AUDAB intervient en 2019 sur la rédaction du cahier des charges (CCTP) et pour la sélection du bureau d'études. Elle sera également présente lors des temps d'échanges avec les élus et sera sollicitée pour la relecture au préalable des différents supports de présentation sur le diagnostic.

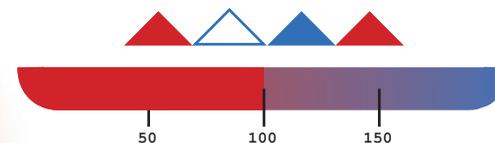


1.F - Les projets stratégiques et de développement en territoire régional

1.F.1 - Les corridors de mobilités structurants pour de meilleures connectivités et attractivité des villes-territoires de la Bourgogne-Franche-Comté

Depuis 3 ans, l'AUDAB a pu stabiliser une méthode d'observation des dynamiques territoriales au sein des corridors desservis par des axes ferroviaires régionaux. Sept corridors ont d'ores et déjà été étudiés suivant la même méthode qui combine diagnostic actuel et élaboration de tendances à 10 ou 15 ans. Ces travaux pourront éclairer les réflexions quant à l'élaboration de futurs Contrats de Plan Etat-Région.

L'AUDAB poursuivra ces travaux sur plusieurs corridors identifiés dans le cadre du CPER 2015-2020, selon les opportunités. Plusieurs périmètres d'étude ont été identifiés pour 2019 dont deux prioritaires : la continuité de la ligne du Doubs, entre Besançon et Belfort et la ligne Dijon - Culmont-Chalindrey. L'AUDAB pourra s'appuyer au besoin sur le réseau des agences d'urbanisme en région pour compléter sa méthode.



1.F - Les projets stratégiques et de développement en territoire régional

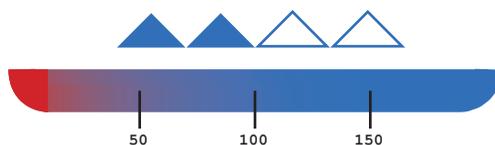
1.F.2 - Le développement et le rayonnement du pôle métropolitain Centre Franche-Comté : appui au groupe de travail concernant le SRADDET

L'AUDAB continuera d'apporter à la gouvernance du pôle métropolitain Centre Franche-Comté (PM CFC) son expertise pour faire vivre la stratégie.

Pour ce faire, un focus de l'étude de la toile territoriale régionale sera réalisé autour du périmètre du pôle métropolitain afin de comprendre ce qui relie les territoires entre eux et selon quels systèmes de complémentarités.

L'AUDAB définira ainsi les systèmes spatiaux présents autour du pôle métropolitain Centre Franche-Comté et permettra de comprendre sur quoi ils reposent.

Une première réflexion pourra ainsi s'engager concernant la stratégie mobilité à l'échelle du pôle métropolitain.



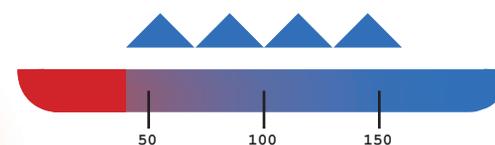
1.F - Les projets stratégiques et de développement en territoire régional

1.F.3 - De la toile territoriale au Système expert territorial régional Bourgogne Franche-Comté et ses franges

Un système expert est un ensemble de moyens techniques et humains ayant pour objectif de modéliser un raisonnement et de produire une expertise pertinente et précise.

Le système expert territorial régional Bourgogne Franche-Comté sera lié aux objectifs régionaux en matière de développement territorial, notamment le SRADDET. Il sera un outil d'anticipation et d'acculturation au service des territoires et de leurs habitants. Il devra répondre aux problématiques de gouvernance multi-acteurs et multi-niveaux.

Ce système permettra de connaître et de comprendre l'organisme des liens et des réseaux actifs. Système d'aide à la décision politique, il pourra permettre également de simuler des situations jugées complexes pour répondre à une problématique ou simuler des situations pour élaborer un projet territorial adapté et prédictif.



1.F - Les projets stratégiques et de développement en territoire régional

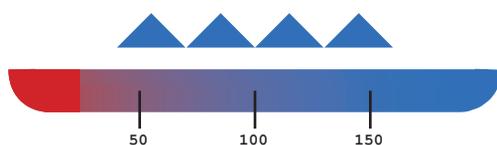
1.F.4 - La participation à l'animation du Club PLUi et du PRAT

L'AUDAB, avec les trois autres agences d'urbanisme de la région, accompagne la DREAL et la Région Bourgogne Franche-Comté dans la construction et l'animation des journées du Club PLUi régional et du Pôle Régional d'Appui aux Territoires (PRAT).

Durant l'année 2019, deux journées du Club PLUi sont envisagées ; la première concerne l'intégration des enjeux de la santé dans l'urbanisme, la seconde concerne le thème de la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique.

Dans le cadre du PRAT, une rencontre est prévue sur le thème de la densification en sollicitant des retours d'expériences de territoires.

L'AUDAB participe aux comités techniques pour la construction de ces journées et est force de propositions pour les contenus. Elle peut être également mobilisée pour animer ou contribuer à la présentation d'éléments de contexte.

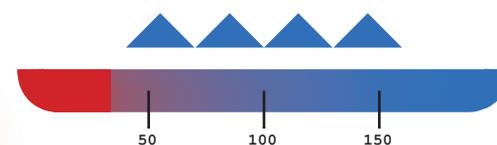


1.F - Les projets stratégiques et de développement en territoire régional

1.F.5 - Les potentiels des territoires, les savoir-faire des agences d'urbanisme et les contributions aux 35 objectifs du SRADDET

Trois missions transversales caractérisent ce travail d'accompagnement du SRADDET : l'intelligence collective, l'apport cognitif en tant que savoir partagé et itératif et l'aide à la gouvernance territoriale.

L'AUDAB participera activement aux réflexions menées autour des enjeux liés au SRADDET : changement climatique, qualité et gestion économe de l'eau, biodiversité, projets d'aménagement et de planification, renouvellement du modèle d'urbanisme, redynamisation des centres-villes et centres-bourgs, capacitation des territoires ainsi que la coopération avec les franges territoriales...



1.F - Les projets stratégiques et de développement en territoire régional

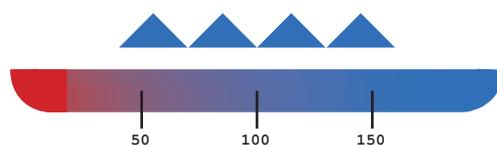
1.F.6 - La mesure des centralités des bourgs régionaux

Dans une région polycentrique composée de petites et moyennes villes, les politiques publiques, qui visent à renforcer l'attractivité des centralités et leur rôle polarisant, prennent un sens particulièrement important. Ainsi, le SRADDET BFC pose des objectifs de redynamisation des centres-villes / centres-bourgs et de renforcement du réseau de petites et moyennes villes qui organise le territoire régional.

En partenariat avec les agences d'urbanisme de BFC, cette étude proposera de mieux comprendre les dynamiques à l'œuvre dans les centralités et d'apporter des éléments d'objectivation permettant d'ajuster l'action régionale en fonction des particularités de chaque territoire et des priorités d'actions qu'ils se donnent. Elle viendra compléter et préciser les études antérieures des agences d'urbanisme menées à l'échelle des bassins de vie, en focalisant sur les centralités et les liens avec leurs périmètres d'influence.

A partir d'indicateurs originaux, cette étude visera à qualifier le rôle des centralités dans leurs périmètres d'influence par une approche transversale de leurs fonctions de centralité. Elle poursuivra 4 objectifs principaux :

- identifier des centralités d'étude et leurs périmètres d'influence ;
- définir une typologie de centralités à partir d'une qualification de leur fonction dominante ;
- mesurer le niveau de polarisation des centralités et la nature des fonctions polarisantes ou au contraire sous développées ;
- identifier les facteurs de fragilité des centralités au regard des tendances d'évolution de leur fonction dominante.



1.F - Les projets stratégiques et de développement en territoire régional

1.F.7 - l'AUDAB en action transfrontalière

Depuis plusieurs années, l'agence s'investit dans des coopérations transfrontalières aux côtés d'acteurs franc-comtois et suisses. Elle ambitionne de développer cette activité et de la diversifier notamment en s'associant, si les sujets s'y prêtent, à des acteurs venus d'autres pays européens.

Quatre projets se concrétiseront en 2019.

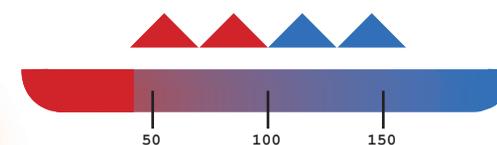
Le premier consistera à participer à un échange franco-allemand à l'occasion de la semaine sur la transition énergétique, en tout début d'année. L'AUDAB sera chargée de présenter ses missions relatives au développement durable.

Le deuxième vise à conclure les 3 années du projet Request, pour lequel l'AUDAB est chef de file côté français. Il s'agira de finaliser l'ensemble des supports de productions et de synthèse de cette mission en partenariat avec Hépia (la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève), chef de file côté suisse.

Le troisième concerne le programme ASTUS qui entre dans sa dernière année de réalisation. Il est attendu de la part de l'AUDAB qu'elle finalise les fiches stratégiques et les plans d'actions et qu'elle rédige les 2 newsletters prévues cette année en avril et octobre. Un support de synthèse pour clore la mission sera peut-être également demandé en octobre/novembre.

ARC-AD est le quatrième sujet qui sera finalisé avec le laboratoire Théma de l'université de Franche-Comté ; il concerne la définition des liens entre les différents documents de planification de part et d'autre de la frontière.

Au-delà de ces projets, l'AUDAB cherchera à construire de nouveaux partenariats et projet éligibles aux fonds européens.



2 - L'urbanisme et l'aménagement, adaptés et exemplaires, des communes et des intercommunalités



2.A – Les projets de re-conversion et d'aménagement en secteurs urbains denses

2.A.1 – Des contributions de l'AUDAB au projet urbain bison-tin dans le cadre du plan national Action Cœur de ville

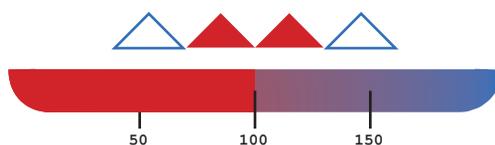
Le plan national Action Cœur de Ville vise à redonner attractivité et dynamisme aux centres des villes sélectionnées, dont Besançon fait partie.

L'AUDAB se voit confier le diagnostic de l'étude pré opérationnelle d'une future OPAH RU envisagée sur le centre-ville de Besançon. Il s'agit de démontrer le besoin de mettre en place ce dispositif, de confirmer les secteurs prioritaires d'intervention et de définir les périmètres opérationnels voire thématiques. Pour ce faire, une approche terrain, notamment, est nécessaire.

Par ailleurs, dans une approche de prototypage ou d'expérimentation, l'AUDAB pourrait proposer des aménagements simples, à la mise en œuvre facile, réversibles, éphémères ou durables, afin d'optimiser l'usage des lieux :

- propositions pour la mise en scène des espaces urbains bison-tins : des lieux « mouchoirs » à la grande place publique, mais également l'aménagement du square saint amour, des places du 8 septembre et de la révolution ;
- propositions pour la valorisation des bords du Doubs à Besançon ;
- propositions à l'étude des entrées du centre-ville de Besançon (sujet également étudié avec l'observatoire en 3.B.14).

Il s'agit également d'accompagner la ville de Besançon, si besoin, dans la mise en œuvre générale de la convention et du plan d'actions.

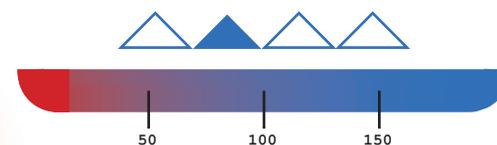


2.A – Les projets de re-conversion et d'aménagement en secteurs urbains denses

2.A.2 – L'étude urbaine des boulevards de Besançon

Les boulevards de Besançon, dits des Présidents, sont une coupure viaire évidente dans l'organisation urbaine de la ville. Leurs fronts bâtis et abords sont peu qualitatifs et renvoient une image peu valorisante de la ville sur un axe enregistrant beaucoup de flux, y compris de transit. De plus, le profil de voie est très daté et correspond à une seule fonction d'écoulement des flux routiers. Les boulevards traversent et desservent de grandes séquences monofonctionnelles (habitat social, pavillonnaire, zones industrielles...).

Le diagnostic complet de l'étude de requalification urbaine des boulevards ayant été achevé en 2017, l'AUDAB finalisera cette étude avec la définition des enjeux et des orientations en 2019 avec notamment l'animation d'ateliers regroupant plusieurs services de la ville et de l'agglomération.

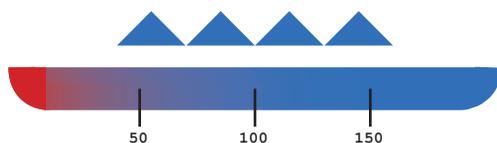


2.A – Les projets de re-conversion et d'aménagement en secteurs urbains denses

2.A.3 – Alimenter le diagnostic du PSMV de Besançon

La ville de Besançon mène actuellement la révision du Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) Battant - Quai Vauban (1992). Cette démarche se déroulera pendant environ 3 ans et permettra à terme l'unification de ce document avec le PSMV du centre ancien (2012). En effet, la ville de Besançon compte désormais un seul Site patrimonial remarquable (SPR) de 268 ha regroupant les périmètres des 2 anciens Secteurs sauvegardés.

En 2019, l'AUDAB apportera sa contribution par la rédaction de notes techniques ou stratégiques et tout conseil utile tout au long de la démarche.

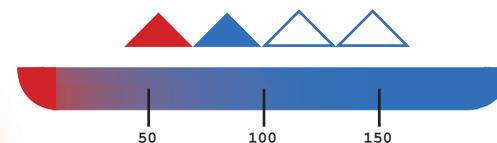


2.A – Les projets de re-conversion et d'aménagement en secteurs urbains denses

2.A.4 – Terminer l'alimentation du diagnostic du PLU de Besançon dans la cadre de sa révision et en adéquation avec la démarche PLUi en cours : l'analyse du potentiel de densification et les cartographies de synthèse

Dans le cadre de la révision du PLU, la ville de Besançon interroge les capacités de mutation et de densification des espaces bâtis. En lien avec le service urbanisme de Besançon, une méthodologie a été élaborée et affinée en 2017 et un premier rendu a été effectué sous forme de cartes et tableaux de synthèse par grand quartier bisontin.

Il s'agit à présent pour l'AUDAB d'affiner les résultats obtenus avec le service urbanisme de Besançon afin de finaliser l'étude et de mettre à jour les cartes et tableaux de synthèses.



2.A – Les projets de re-conversion et d'aménagement en secteurs urbains denses

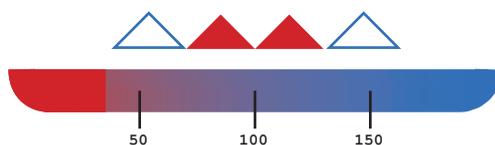
2.A.5 – Les conditions de renouvellement et de diversification des Zones d'Activités Économiques (ZAE) du Grand Besançon

Dans le cadre de la révision du PLU, la ville de Besançon interroge les capacités de mutation et de diversification des ZAE, avec comme exemple la zone de Trépillot Tilleroyes.

Ce secteur concentre de nombreuses problématiques : urbaines, paysagères, architecturales, climatiques (îlot de chaleur urbain), image, place de la mobilité douce... Dans une optique de renouvellement urbain de la zone, des actions en faveur de la mixité fonctionnelle et d'une cohérence d'ensemble pourront être proposées.

L'AUDAB établira un diagnostic urbain multi-thématique, dans le but d'établir des préconisations préfigurant les OAP ou le règlement du PLU révisé.

La réflexion sur la zone est à relier avec plusieurs études récentes ou en cours : la ville productive d'Europain, la ville campus, le renouvellement urbain des boulevards.



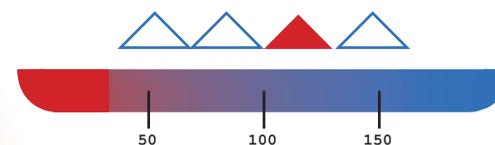
2.A – Les projets de re-conversion et d'aménagement en secteurs urbains denses

2.A.6 – L'étude de la ZAE à Echenoz-la-Méline

L'aménagement de ce secteur, situé au sud de Vesoul, s'avère crucial au regard des enjeux identifiés : à cheval sur la communauté d'agglomération de Vesoul et la communauté de communes du Pays de Montbozon et du Chanois, cette future entrée de territoire porte le développement économique des deux EPCI et intègre également dans son périmètre le projet de déviation est de Vesoul de la RN 57.

L'AUDAB est sollicitée pour rendre cohérents et mutualiser les deux projets économiques en proposant un projet d'aménagement global du secteur d'étude, intégrant les zones d'activités des deux EPCI et cherchant à mutualiser les équipements et les réseaux existants.

Il s'agit également pour l'AUDAB d'harmoniser les documents d'urbanisme des deux EPCI sur le secteur d'étude en proposant notamment un zonage et un règlement adaptés et partagés pour les deux projets de PLUi.



2.A – Les projets de reconversion et d'aménagement en secteurs urbains denses

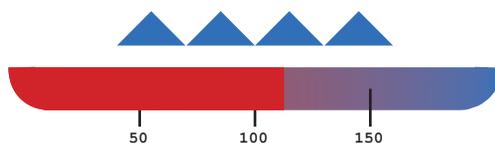
2.A.7 – L'agglomération de Vesoul et l'étude cœur de ville

La ville de Vesoul a été retenue par l'État dans le cadre du Plan Action Cœur de Ville. Elle pourra ainsi bénéficier des financements prévus par ce programme national pendant la période 2018-2022. C'est dans ce cadre que la communauté d'agglomération de Vesoul a sollicité l'AUDAB pour réaliser en 2019 une étude complémentaire sur le fonctionnement urbain du centre-ville de Vesoul. Il s'agira :

- d'assister et accompagner la CAV dans le processus de définition du plan d'action pluriannuel pour la mise en œuvre de l'Action Cœur de Ville ;
- d'être force de propositions depuis la définition de la démarche et jusqu'à la définition des actions ;
- de réaliser une étude globale, depuis le diagnostic et jusqu'au plan d'action ;
- d'assurer, avec le maître d'ouvrage, la coanimation de la démarche avec le comité de projet, voire avec la population, à certains moments.

Ce travail réalisé sur une année s'articulera autour de 5 thématiques :

1. De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville ;
2. Favoriser un développement économique et commercial équilibré ;
3. Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions ;
4. Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine ;
5. Fournir l'accès aux équipements et services publics.

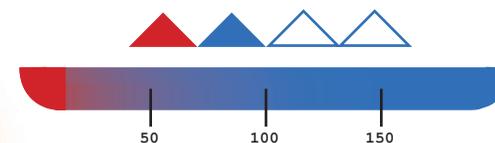


2.B – Les projets d'urbanisme et d'aménagement des communes et des intercommunalités en périphérie des agglomérations

2.B.1 – Les communes de Pirey et d'École-Valentin : le projet d'équipement sportif mutualisé

Les communes de Pirey et École-Valentin souhaitent réaliser un équipement sportif mutualisé, qui aurait vocation à compléter l'offre d'équipements existante du secteur, voire qui s'intégrerait à l'échelle des équipements d'envergure communautaire.

L'agence réalisera un état des lieux de l'offre existante en termes d'équipements sportifs pour identifier les sports pratiqués et les équipements utilisés, ainsi que les besoins et manques dans un périmètre autour d'École-Valentin et de Pirey (Chemaudin-et-Vaux, Franois, Miserey-Salines, Pelousey, Pouilley-les-Vignes, Serre-les-Sapins).



2.B - Les projets d'urbanisme et d'aménagement des communes et des intercommunalités en périphérie des agglomérations

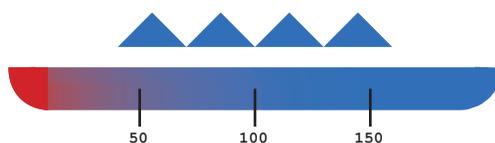
2.B.2 - L'Aqueduc gallo-romain d'Arcier et les communes traversées

L'agence accompagne l'association de préservation de l'aqueduc d'Arcier dans ses opérations de valorisation du patrimoine antique. Elle apporte un soutien technique au développement de différents outils (publications, charte graphique, application de réalité augmentée) dans le cadre d'un comité technique regroupant également la DRAC de Bourgogne Franche-Comté.

En 2019, l'AUDAB poursuit son accompagnement du Grand Besançon et des communes traversées par l'aqueduc, à travers la finalisation et la présentation de l'application de réalité augmentée au cours du premier semestre.

Cet outil, à vocation pédagogique et touristique, permettra de mieux donner à voir les vestiges existants et de les valoriser auprès du grand public.

L'agence travaillera également au développement d'un réseau d'acteurs autour du patrimoine antique.



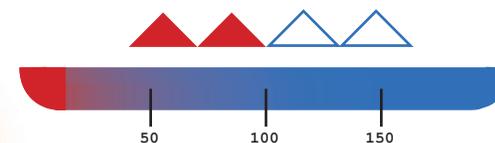
2.B - Les projets d'urbanisme et d'aménagement des communes et des intercommunalités en périphérie des agglomérations

2.B.3 - Le SYBERT : la réflexion prospective à l'échelle du réseau de déchetteries

Dans le cadre de sa mission de traitement des déchets, le SYBERT est en charge de la gestion de 16 déchetteries. L'AUDAB l'accompagne depuis 2017 dans la réflexion sur le positionnement de certaines déchetteries (Ornans, Saône).

En 2019, il s'agira d'étudier le réseau de déchetterie dans son ensemble et d'analyser le positionnement des déchetteries en fonction des niveaux de fréquentations et des territoires desservis, en vue de déterminer si l'organisation spatiale du réseau peut être optimisée.

Une analyse du périmètre d'influence de chacune des 16 déchetteries actuelles sera réalisée pour comprendre comment celles-ci fonctionnent sur le territoire et envisager des pistes d'optimisation de l'ensemble du réseau.



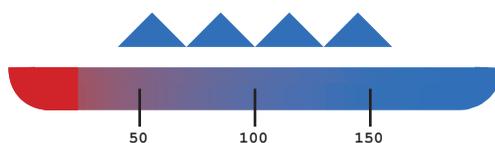
2.B - Les projets d'urbanisme et d'aménagement des communes et des intercommunalités en périphérie des agglomérations

2.B.4 - La commune de Thise : amélioration des entrées de ville et des espaces publics centraux

La commune de Thise a sollicité l'AUDAB pour réfléchir de manière simultanée à plusieurs problématiques communales. Elle souhaite améliorer et sécuriser ses entrées de ville ainsi que réaménager les espaces publics centraux du cœur de bourg.

L'agence proposera des pistes d'actions pour réaménager harmonieusement les différentes entrées de ville, en termes d'intégration urbaine et paysagère, mais également de sécurisation et de gestion de la vitesse des véhicules.

Des scénarios d'aménagement des espaces publics centraux (abords de la maison médicale, sécurisation des déplacements des élèves entre leur domicile et l'école, mise en valeur du monument aux morts) seront également produits.



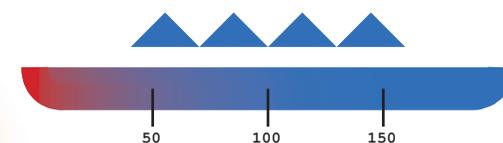
2.B - Les projets d'urbanisme et d'aménagement des communes et des intercommunalités en périphérie des agglomérations

2.B.5 - La commune de Gray et son site patrimonial remarquable

Ainsi que la loi l'exige, la commune de Gray a souhaité transformer sa zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUP), devenue trop ancienne, en aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) puis en site patrimonial remarquable (SPR).

Elle souhaite en outre saisir cette opportunité pour se munir d'un outil de protection plus en adéquation avec la réalité des autorisations d'urbanisme et le développement de la ville.

L'AUDAB poursuivra sa mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de la commune en participant aux commissions locales les plus importantes et en conseillant son partenaire tout au long de la procédure.



2.B - Les projets d'urbanisme et d'aménagement des communes et des intercommunalités en périphérie des agglomérations

2.B.6 - La commune de Lavans-lès-Saint-Claude : la définition et la mise en œuvre du projet de requalification du centre-bourg

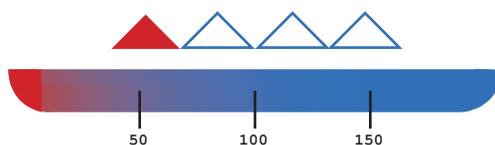
La commune de Lavans-lès-Saint-Claude mène depuis de nombreuses années un projet de développement ambitieux et volontariste décliné en plusieurs actions et projets d'aménagement : pôle enfance, « Le Cantou » (programme mixte EPHAD et logements), écoquartier « Le crêt du Bief », acquisitions foncières au cœur du centre-bourg et études pour l'aménagement des espaces publics du centre-bourg.

La réflexion relative à l'aménagement des espaces publics du centre-bourg est menée depuis 2010 et une démarche partagée a été mise en œuvre depuis 2017 avec le soutien du CAUE du Jura, du cabinet Dial Ter (bureau d'études spécialisé en démarches participatives) et de l'AUDAB.

En 2018, le déroulement de la démarche a été acté et un groupement multidisciplinaire a été choisi pour compléter les études et conduire la mise en œuvre de l'espace public majeur du centre-bourg.

La mission de l'AUDAB consiste à apporter du conseil à la commune tout au long de la démarche pour la requalification du centre-bourg, jusqu'à la validation d'un scénario global d'aménagement par le conseil municipal, c'est-à-dire, jusqu'à la fin de la mission en tranche ferme des maîtres d'œuvre.

Dans ce cadre, l'AUDAB participe aux différentes instances du projet, telles que : comités de projet, comités de pilotage et réunions publiques.

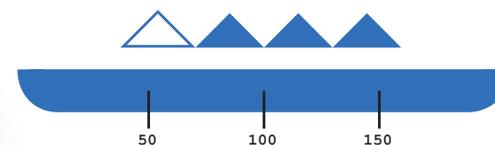


2.B - Les projets d'urbanisme et d'aménagement des communes et des intercommunalités en périphérie des agglomérations

2.B.7 - ...les autres demandes en cours d'année...

L'AUDAB accompagne l'ensemble des collectivités de son territoire en qualité d'animateur et/ou en assistance pour leurs projets urbains et d'aménagement.

En lien avec la vie des territoires, ces demandes peuvent s'exprimer au fur et à mesure de l'année. Si l'ingénierie de l'agence est en mesure de se mobiliser, la demande s'intègre alors au programme de travail de l'année et elle est traitée en complément des autres dossiers du programme de travail.



3 – L'animation de la connaissance, des méthodes, des compétences et des valeurs



3.A - Villes et Territoires animés

3.A.1 - La communication et la diffusion

L'AUDAB s'est dotée récemment d'un nouveau site internet et d'un extranet (à destination des membres adhérents et de leurs techniciens), de même que d'un nouveau logo et une nouvelle identité visuelle.

Elle publie également quelques documents, notamment en début d'année pour analyser les dernières données du recensement ou lors d'un évènement particulier en cours d'année.

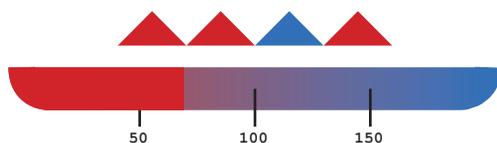
Les outils de communication revêtent de plus en plus d'importance dans la nécessité de communiquer que cela soit pour une collectivité, une entreprise ou une association telle l'AUDAB. Il s'agit donc de poursuivre les efforts engagés ces derniers mois afin de développer une « signature » AUDAB connue et reconnue.

Le site internet et l'extranet de l'agence sont mis à jour régulièrement afin de refléter l'actualité de l'association et de communiquer sur son avenir proche.

Une réflexion est engagée afin de créer une newsletter afin de permettre à tous nos membres de pouvoir disposer d'une information régulière concernant l'activité de l'AUDAB et d'anticiper la tenue d'événements à venir.

Des publications trimestrielles sont également attendues sur tous les thèmes relevant des savoir-faire de l'agence.

Enfin, ouverte, l'agence se veut un outil d'animations et un lieu d'échanges. Dans ce cadre, elle organise ou collabore à l'organisation de séminaires, de moments de débats, de réseaux partenariaux, ou d'autres événements utiles au rayonnement du territoire, mais aussi à une bonne connaissance de l'activité partenariale de l'agence.

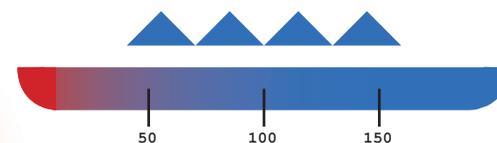


3.A - Villes et Territoires animés

3.A.2 - L'animation, la formation, le conseil et l'expertise permanente de l'AUDAB

L'agence apporte sa vision experte dans le cadre de ses compétences auprès de ses membres ou au sein de sa fédération. Elle est amenée à intervenir lors de colloques ou de groupes de travail qu'elle peut également animer, à participer à des actions de promotion du territoire ou à collaborer aux avancées réglementaires et législatives.

L'AUDAB approfondira également en 2019 sa volonté de devenir organisme de formation et se rapprochera de l'université de Bourgogne Franche-comté afin d'initier, ensemble, une réflexion visant à renforcer l'offre de formation sur les métiers de l'urbanisme, de l'aménagement et du développement territorial.



3.A - Villes et Territoires animés

3.A.3 - Le suivi et la communication aux membres de l'AUDAB des études et des missions : les 30/30

L'AUDAB organisera, pour les représentants de son assemblée générale, des séances courtes de restitution (30 minutes de présentation / 30 minutes de questions-débat) de l'état d'avancement d'une partie précise de son activité, de missions ou d'études en cours ou terminées, afin de garantir une information générale et un partage permanent des grands sujets traités.

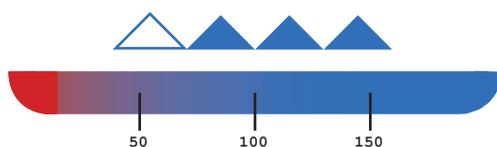
Ces séances, bien connues désormais, sont également utiles, notamment, par l'intéressant débat qui est engagé pour préparer les évolutions ou les nouvelles orientations de travail de l'AUDAB concernant les sujets présentés.

En 2019, un premier 30/30 en centre Franche-Comté permettra de se rapprocher de nos membres actuels et possibles en territoire élargi, avec un sujet concernant la planification et l'urbanisme réglementaire et un échange d'expérience notamment des SCoT.

Un 30/30 en plein air en centre-ville bisontin concernant les îlots de chaleur sera organisé et animé par l'AUDAB et fera exceptionnellement participer la population spontanément présente.

Un troisième est proposé dans une commune du Grand Besançon ou du SCoT de l'agglomération bisontine concernant une question d'aménagement ou de développement local communal.

Un quatrième 30/30 se déroulera plus traditionnellement dans les locaux de l'AUDAB avec un sujet qui sera défini en cours d'année et qui répondra à une question d'actualité.



3.A - Villes et Territoires animés

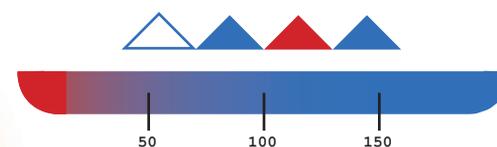
3.A.4 - Un rendez-vous prospectif ouvert exceptionnellement au public concernant l'après-demain climatique (une suite au rendez-vous prospectif organisé par l'AUDAB à Arc-et-Senans en 2018) : vers quelle nouvelle société et urbanité l'après-demain climatique nous conduit-il ?

Selon Météo France, « il est quasiment certain que, dans la plupart des régions continentales, les extrêmes chauds seront plus nombreux et les extrêmes froids moins nombreux aux échelles quotidienne et saisonnière. »

Sècheresses, inondations, canicules, tempêtes... seront-elles alors courantes dans les années à venir en centre Franche-Comté ?

Afin de sensibiliser et d'interpeler à la fois ses membres mais aussi les habitants, l'agence d'urbanisme organisera une séance ouverte au public ayant pour thème de réflexion « vers quelle nouvelle société et urbanité l'après-demain climatique nous conduit-il ? »

Tout un programme...



3.A - Villes et Territoires animés

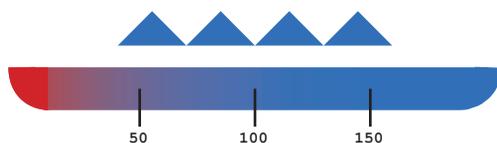
3.A.5 - La connaissance et la mesure de la ressource foncière et de ses usages en région (le groupe DVF régional, le ROCER, l'ODCE...)

L'AUDAB s'investira auprès de la DREAL et de la Région Bourgogne-Franche-Comté dans le réseau des acteurs de l'aménagement au travers du ROCER (Réseau d'Observation de la Consommation des Espaces en Région). Cet outil a pour objet de donner un cadre de référence aux collectivités locales pour observer et analyser l'espace dans le but de limiter l'étalement urbain et d'aller vers une gestion économe du foncier. L'AUDAB participera également à la mise en réseau par les services de l'Etat de la connaissance concernant les questions foncières.

En parallèle, l'AUDAB poursuivra sa présence auprès de la DDT et du Département du Doubs concernant la charte départementale de gestion économe de l'espace et son ODCE (Observatoire Départemental de la Consommation d'Espace).

L'AUDAB assistera aux instances du ROCER. Elle participera au groupe régional DVF (Données des Valeurs Foncières) pour permettre des échanges techniques entre utilisateurs de la donnée et faciliter son usage en région, préalable à des indicateurs communs qui pourraient être développés à l'avenir pour mieux connaître les marchés immobiliers.

Au niveau départemental, l'AUDAB participera aux instances de l'ODCE et développera de nouvelles fiches sur la qualité urbaine des opérations d'habitat pour sensibiliser à une gestion économe de la ressource foncière.



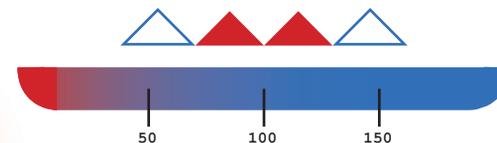
3.A - Villes et Territoires animés

3.A.6 - L'animation de la Charte paysagère du Grand Besançon

Le territoire de la vallée du Doubs et ses collines constitue un site emblématique pour ses habitants et pour ses visiteurs. Conscients de la spécificité géomorphologique, naturelle et historique de ce cadre de vie, le Grand Besançon et les communes concernées se sont engagées à la préservation et la valorisation de cet espace dans le cadre d'une charte paysagère, signée le 27 avril 2012 par 15 communes.

Depuis plusieurs années, l'agence accompagne le Grand Besançon dans l'animation et la mise en œuvre de la Charte paysagère des collines de la vallée du Doubs.

En 2019, l'AUDAB animera deux balades paysagères à destination du grand public. Ces sorties auront pour but la découverte du patrimoine culturel, naturel et paysager propres à la vallée du Doubs, appuyées par des intervenants et des supports de communication spécifiques.



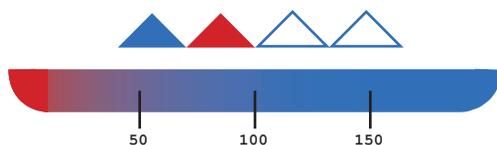
3.A - Villes et Territoires animés

3.A.7 - L'animation du club FNAU « culture et patrimoine » avec l'agence d'urbanisme Bordeaux Métropole Aquitaine et Marseille Métropole

L'AUDAB pilotera le club FNAU « culture et patrimoine », avec l'appui de 2 animateurs des agences d'urbanisme de Bordeaux et de Marseille. L'objectif consiste à partager, à l'échelle du réseau national, les méthodes et les expériences développées par les agences d'urbanisme concernant les questions de culture et de patrimoine.

En 2019, un questionnaire destiné à l'ensemble des agences d'urbanisme permettra de recueillir les orientations nécessaires concernant la culture et le patrimoine dans nos programmes de travail.

Un premier club se réunira en juin et engagera une réflexion concernant les valeurs du patrimoine. En effet, il s'agit d'une préoccupation générale, notamment dans les documents d'urbanisme et de planification territoriale, mais également dans des programmes comme le Plan Action Cœur de ville.

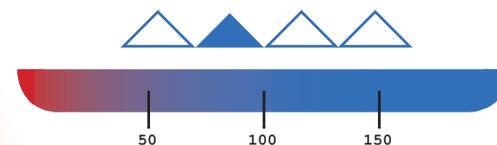


3.B - Villes et Territoires observés

3.B.1 - L'accompagnement dans la mise en place du réseau d'observatoire du Grand Besançon - Ré2Os -

RÉ2OS est un réseau d'observation territoriale créé afin de faciliter le partage de l'information inhérente aux outils et aux conclusions identifiées. Il a pour but de permettre à chaque organisme adhérent de trouver la ressource dont il a besoin, mais aussi de trouver des formes de complémentarités de sorte à améliorer l'acculturation des problématiques territoriales identifiées.

L'AUDAB poursuivra son accompagnement auprès des services de la ville de Besançon et ceux du Grand Besançon dans la gestion du réseau d'outils d'observation territoriale (RÉ2OS) mis en place.



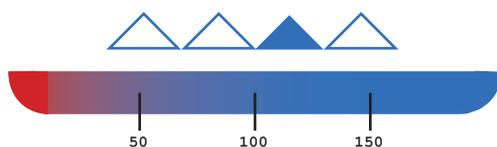
3.B - Villes et Territoires observés

3.B.2 - L'observatoire de la mobilité du Grand Besançon

Le département mobilités de l'agglomération a émis un besoin général : assurer une mission d'observation ciblée concernant l'évolution des mobilités ; évolution des offres de mobilité, évolutions de la fréquentation et usages, sécurité et accessibilité... Le Baromètre de la mobilité a ainsi été formalisé en 2016 et rassemble une vision globale des tendances et chiffres clés en matière de mobilité sur le territoire du Grand Besançon.

Le Grand Besançon et le SMSCoT ont mené une nouvelle enquête ménages déplacements dans leur périmètre début 2018. Les résultats sont attendus début 2019 et seront l'occasion de réaliser des analyses comparatives avec la situation de 2005 (précédente enquête de ce type, uniquement menée sur le Grand Besançon).

Par ailleurs, l'AUDAB réalisera en 2019, suivant les besoins d'analyses complémentaires, une édition actualisée de son Baromètre de la mobilité.



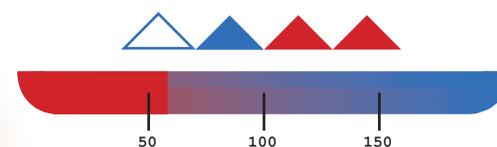
3.B - Villes et Territoires observés

3.B.3 - L'observatoire du Tramway et son bilan LOTI

L'AUDAB a la charge de l'observatoire des effets du tramway du Grand Besançon depuis plusieurs années. Deux temps d'observations ont été construits en 2012 et 2015 présentant l'état initial et la période de travaux de mise en place de cette grande infrastructure.

Le tramway, projet d'infrastructure ayant bénéficié de financements de l'Etat, est soumis à un bilan « LOTI » au titre du code des transports. L'AUDAB alimentera cette étude, sur la base de l'observatoire mis en place.

Ce bilan devra montrer, suivant la méthode définie par le CEREMA, les impacts du projet tramway sur différentes thématiques socio-économiques et urbaines, ses impacts sur le réseau de mobilité, sa performance propre ainsi qu'un bilan financier.

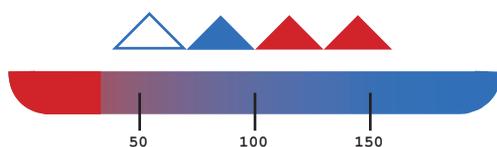


3.B - Villes et Territoires observés

3.B.4 - L'observatoire de la ligne 3 TCSP et son bilan

Le Grand Besançon a récemment aménagé un nouvel itinéraire de bus en site propre reliant la gare Viotte au campus de la Bouloie et au pôle microtechnique de TEMIS. Le Grand Besançon s'est engagé à évaluer les effets de cette nouvelle infrastructure sur son environnement urbain et son fonctionnement au sein du système de mobilité.

L'AUDAB réalisera, sur le modèle de l'observatoire du tramway, un bilan avant-après de l'opération d'aménagement de l'infrastructure. Une campagne photographique, réalisée en anticipation du projet, sera mobilisée pour évaluer les impacts urbains. Les volets socio-économiques et environnementaux seront établis également pour une livraison fin 2019.



3.B - Villes et Territoires observés

3.B.5 - L'observatoire socio-urbain (OSU) de l'agglomération bisontine

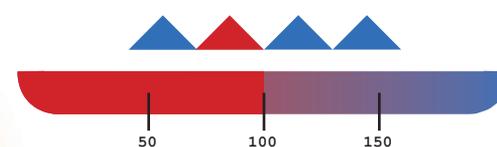
L'AUDAB continue la mise à jour et la mise à disposition d'indicateurs socio-urbains permettant aux partenaires de cet outil d'observation de porter un regard fin et pérenne sur ce thème. Depuis 2017, le partenariat avec le CCAS s'est enrichi par davantage de productions et d'animations.

L'AUDAB mettra à disposition et présentera les productions de synthèses à l'échelle des quartiers ou des secteurs de l'agglomération bisontine.

En 2019, l'observatoire poursuit son travail par la réactualisation de fiches quartiers qui alimentent la partie quartiers de l'analyse des besoins sociaux (ABS) du centre communal d'action sociale (CCAS) de Besançon. Ce travail permet de présenter un portrait social des 13 quartiers de la ville de Besançon qui seront présentés aux instances participatives de la collectivité.

Parallèlement, l'AUDAB présentera cinq « synthèses quartiers de Besançon » sous le format de cinq 30/30 dans chacun des quartiers concernés avec les services du CCAS et sa Présidente. Elles permettent de compléter les fiches quartier de l'ABS par une approche plus approfondie et élargie aux questions urbaines. La réalisation d'une étude thématique, dont le sujet sera défini au cours du premier trimestre, est également prévue pour l'ABS 2019.

Dans la continuité, l'observatoire socio-urbain, outil de veille des disparités et des fragilités socio-urbaines, a vocation à alimenter les synthèses quartiers par une approche qualitative à travers des balades urbaines. Elles permettront d'écouter les habitants et d'échanger sur leurs perceptions de leurs quartiers.

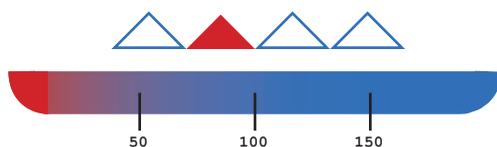


3.B - Villes et Territoires observés

3.B.6 - Le suivi de la zone franche urbaine (ZFU) de la ville de Besançon

Depuis plusieurs années, l'agglomération du Grand Besançon et l'Etat confient à l'AUDAB une mission-évaluation des effets de la zone franche urbaine de Planoise sur le tissu économique du quartier. Ce travail est, depuis son origine, toujours réalisé en collaboration avec les services de l'agglomération.

Comme chaque année, il est attendu de l'AUDAB la production d'un document, support des résultats observés. L'agence est également sollicitée afin de présenter ses travaux d'analyse lors d'un comité de pilotage.



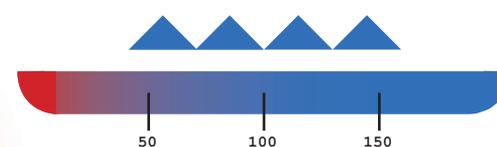
3.B - Villes et Territoires observés

3.B.7 - Les contributions à la connaissance pour l'évaluation à mi-parcours du contrat de ville de l'agglomération bisontine

L'AUDAB est associée aux réflexions partenariales et apporte des conseils concernant la pertinence et la disponibilité des indicateurs statistiques proposés dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours du contrat de ville du Grand Besançon.

En 2019, l'AUDAB fournira aux services techniques du Grand Besançon un appui statistique et de connaissance fine des quartiers.

L'AUDAB participera aux travaux menés dans le cadre du contrat de ville. Suite à cette démarche, l'OSU, outil de veille des disparités et de fragilités socio-urbaines, pourra être adapté pour s'articuler au mieux avec les besoins générés par le contrat de ville.



3.B - Villes et Territoires observés

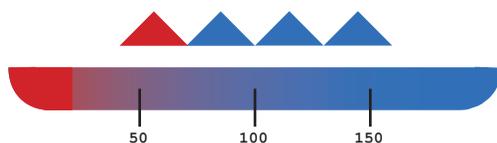
3.B.8 - L'observation des effectifs scolaires et la démographie des jeunes

En 2019, l'AUDAB continuera à accompagner les collectivités membres dans le cadre de réflexions prospectives de leur démographie scolaire.

L'AUDAB renouvellera sa participation à la démarche « périmètres, prospectives et patrimoine scolaire » engagée par la ville de Besançon. Elle assistera la collectivité dans le pilotage de l'observatoire scolaire.

En 2019, l'AUDAB apportera aux communes qui le souhaitent des éclairages prospectifs concernant leurs effectifs scolaires à moyen et long terme.

Par ailleurs, l'AUDAB réactualisera les projections scolaires des écoles de Besançon.



3.B - Villes et Territoires observés

3.B.9 - L'observatoire territorial du logement des étudiants de l'aire urbaine de Besançon

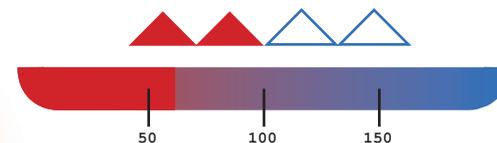
L'AUDAB a été positionnée comme la cheville ouvrière de l'observatoire territorial du logement des étudiants (OTLE) en création dans l'aire urbaine de Besançon.

Des indicateurs harmonisés au niveau national (comité scientifique) seront travaillés localement et partagés par les différents OTLE pour des analyses.

L'OTLE impulse dans le Grand Besançon une dynamique de connaissance concernant le logement des étudiants pour guider les politiques publiques.

L'agence anime la démarche avec le Grand Besançon et réunit les partenaires pour construire collectivement l'observatoire.

En 2019, l'AUDAB s'attachera aux premiers recueils et traitements des indicateurs définis au niveau national et communs à tous les OTLE en création. Des extensions d'analyse concernant le parc de logements privés occupés par des étudiants ont été souhaitées par le comité de pilotage de l'OTLE bisontin. Des représentations cartographiques permettront la mise en forme des travaux et des analyses du rendu final.



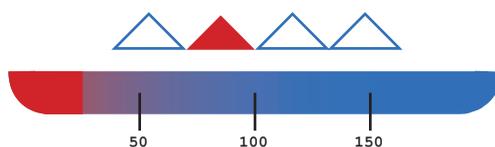
3.B - Villes et Territoires observés

3.B.10 - L'observatoire du PLH du Grand Besançon

Depuis plusieurs années, l'AUDAB accompagne le Grand Besançon dans les animations du réseau d'acteurs et d'élus mises en place dans le cadre du PLH.

En 2019, elle publiera, comme chaque année, les chiffres-clés de l'observatoire de l'habitat qui analyse les évolutions des différents marchés immobiliers en lien avec la mise en œuvre du PLH du Grand Besançon.

En complément, la rédaction d'un 4 pages faisant une photographie globale du territoire en matière d'habitat est souhaitée. Pour cette première année, il s'agira de déterminer les éléments et indicateurs pertinents à suivre pour d'appréhender synthétiquement la situation du Grand Besançon en matière d'habitat et de logement.



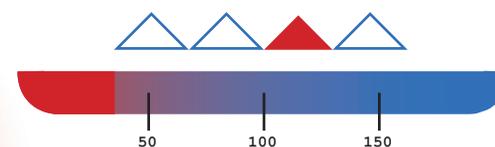
3.B - Villes et Territoires observés

3.B.11 - L'observatoire départemental de l'habitat (ODH) du Doubs et son animation

L'AUDAB poursuivra son implication dans l'observatoire départemental de l'habitat en participant à la mise à jour des indicateurs définis par le Plan Départemental de l'Habitat et à la publication de notes de conjoncture.

L'ODH a sollicité les deux agences d'urbanisme du département du Doubs pour la réalisation de quelques cartes illustrant des indicateurs clés. Les productions cartographiques compléteront les « portraits de territoire » en cours d'élaboration par les membres de l'ODH.

En 2019, l'AUDAB produira également une note de conjoncture sur les migrations résidentielles dans le département du Doubs.



3.B - Villes et Territoires observés

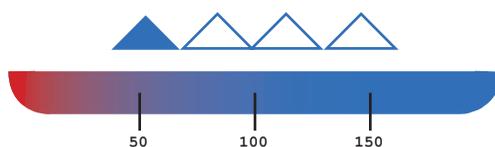
3.B.12 - L'observatoire du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP) du Doubs : mise en préparation pour 2020

Mise en préparation pour la phase 2 :

Une méthodologie travaillée par l'AUDAB et l'ADU (l'agence de développement et d'urbanisme du Pays de Montbéliard) a été proposée et validée par le Département du Doubs.

L'AUDAB et l'ADU ont conjointement réalisé le premier tableau de bord du SDAASP en 2018 et s'engagent à préparer la prochaine actualisation prévue en 2020.

L'AUDAB préparera la donnée nécessaire afin d'actualiser le prochain tableau de bord.

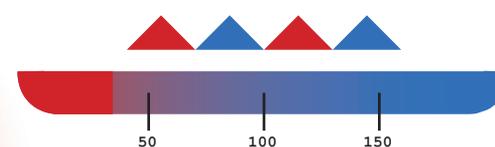


3.B - Villes et Territoires observés

3.B.13 - L'implication de l'AUDAB pour le marketing territorial de ses membres : OBSERV'AGGLO national et OBSERV'AGGLO bisontin

En 2018, l'agglomération du Grand Besançon a rejoint les grands territoires analysés dans l'Observ'agglomération et l'AUDAB a activement participé à la production de la publication nationale - partie démographique - dont la sortie est prévue début 2019.

A l'issue de la sortie nationale d'Observ'agglomération, l'AUDAB réalisera un focus bisontin qui permettra de comparer le Grand Besançon avec l'ensemble des autres grandes agglomérations du panel Observ'agglomération. Cette publication, déjà produite en 2018, se présentera sous la forme d'un baromètre territorial actualisé.



3.B - Villes et Territoires observés

3.B.14 - Vers un observatoire des entrées de centre-ville, de villes, de territoires et des franges urbaines du centre Franche-Comté

Ce projet d'observatoire fait suite à deux études réalisées par l'AUDAB (entrées de villes du SCoT de l'agglomération bisontine et entrées de bourgs du Pays Horloger), pour lesquelles l'agence a mis en place une méthodologie d'analyse, ayant abouti à des propositions d'orientations d'aménagements.

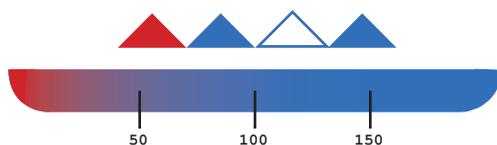
Le but de cet observatoire serait de collecter, analyser, et diffuser des données concernant l'aménagement qualitatif des entrées de centre-ville, de villes, de territoires et des franges urbaines. Il s'agira également d'un outil utile à des réflexions globales concernant les équilibres économiques entre centre et périphérie par des approches systémiques.

L'observatoire pourrait contenir (entre autres contenus à développer) :

- un guide de bonnes pratiques : des fiches d'analyse thématique répondant aux problématiques communes des différentes entrées (publicité, place des modes doux, alignements de façades, insertion paysagère, accessibilité...);
- une boîte à outils réglementaires : pour accompagner la mise en œuvre des solutions d'amélioration (traduction dans les documents d'urbanisme, règlements locaux de publicité...);
- un référentiel de réaménagements qualitatifs d'entrées de villes de France et d'ailleurs.

L'année 2019 sera consacrée à la mise en place de la méthodologie de l'observatoire partenarial.

Celui-ci sera complété au cours des années suivantes, au fur et à mesure de l'expérience capitalisée par l'agence.



3.C - Villes et territoires explorés

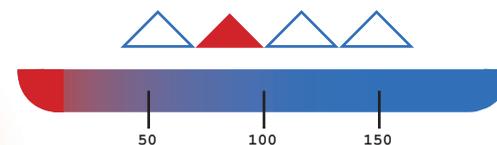
3.C.1 - Le laboratoire des analyses prospectives - le réseau énergétique

L'AUDAB travaille avec ENEDIS à l'identification et la définition d'un réseau énergétique à grande échelle.

Ce travail, débuté en 2018, est testé à l'échelle de l'aire urbaine de Besançon et entend croiser les logiques énergétiques du territoire avec les logiques de développement de l'urbanisation, afin d'identifier les communes structurantes du réseau.

Il a déjà permis de mettre en évidence certaines communes structurantes et leur rôle dans l'armature du réseau énergétique, notamment au regard des ambitions territoriales de développement.

En 2019, l'agence s'attachera à développer un outil permettant de cartographier le réseau énergétique à l'échelle de l'aire urbaine de Besançon et d'y intégrer les projets connus ainsi que leur degré de maturité.



3.C - Villes et territoires explorés

3.C.2 - Les études complémentaires ou hors programme de travail partenarial

L'agence répondra à des appels d'offres ou appels à projet qui peuvent contribuer non seulement à participer au projet général de l'AUDAB, au développement de compétences, mais également à son équilibre financier, permettant ainsi de garantir une ingénierie générale durable.

3.D - Le système d'information territorial de l'AUDAB

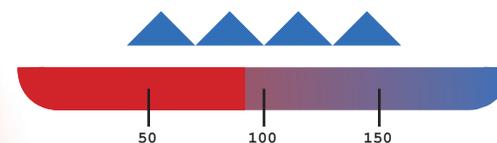
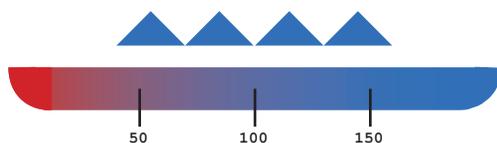
3.D - L'AUDAB capitalise, gère et interprète des données cartographiques et statistiques. L'objectif de ces ressources est d'alimenter les études internes et de développer un système d'observation général offrant un environnement de connaissances permanent et dynamique.

Un système d'information en pleine mutation :

Dans le cadre de ses missions permanentes et transversales, l'AUDAB capitalise des données cartographiques et statistiques très diverses et nombreuses. L'objectif de ces ressources indispensables est d'alimenter les études internes. Elles permettent également de développer un système d'observation général offrant un environnement de connaissances permanent et dynamique.

En 2018, en intégrant les solutions libres PostgreSQL / PostGIS, une grande mue du Système d'Information Territorial de l'AUDAB a été amorcée afin de le rendre encore plus performant et mutualisable. Désormais, les capacités de stockage, traitement, représentation et diffusion de l'information territoriale sont considérablement accrues, au profit à la fois des utilisateurs et des partenaires.

Fidèle à sa mission initiale, ce nouveau système d'information et d'observation permettra d'analyser finement les transformations territoriales et sociétales. Il représente pour l'agence un outil privilégié d'anticipation et de prospective territoriale.



Le fonctionnement au
quotidien de l'AUDAB ;
de l'ambition de son
projet d'entreprise à
la mise en œuvre de
son programme parte-
narial de travail



Les instances de l'AUDAB, la comptabilité, les ressources humaines, la formation, le secrétariat, les moyens généraux, la documentation, le suivi de l'activité...

Les missions et les études annuelles, relatives au programme partenarial de travail, ne pourraient être réalisées sans l'encadrement et la gestion comptable, administrative et logistique de l'association.

Par leur rôle central, les fonctions « transversales » participent ainsi à la performance globale de l'agence et sont donc incontournables. Empreintes de responsabilités importantes, ces missions garantissent la sécurité, l'intégrité juridique et sociale de l'AUDAB.

Faisant partie intégrante de l'activité, une petite équipe de Direction et d'administration pilotée par le Directeur œuvre ainsi quotidiennement au fonctionnement optimisé de l'AUDAB, avec un investissement semblable à celui dédié à toutes les lignes d'études du programme. Cette équipe est au service des instances de l'AUDAB et dirige les missions ; elle est disponible et réactive auprès de la Présidence.

Les principales activités des fonctions « transversales » sont brièvement présentées ci-après, mais ne constituent pas un descriptif exhaustif, car les journées sont également parsemées d'imprévus et de nouveautés, de réactivité et d'adaptation. Mais elles démontrent bien la pluralité du quotidien des métiers de Direction et d'administration.

L'ensemble de ces fonctions supports garantit le bon fonctionnement et une gestion saine de l'association, mais elles incluent également la définition de la stratégie globale de l'AUDAB, synthèse des stratégies de ses membres, et sa mise en œuvre opérationnelle.

Les instances de l'AUDAB, la comptabilité, les ressources humaines, la formation, le secrétariat, les moyens généraux, la documentation, le suivi de l'activité...

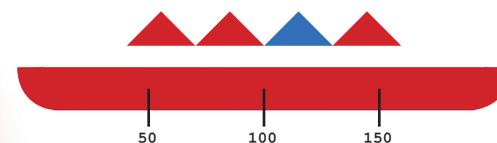
1. Les instances de l'AUDAB et le projet d'agence

Conformément à ses nouveaux statuts validés fin 2016, l'AUDAB se doit de tenir et animer régulièrement ses instances. Assemblées générales, conseils d'administration et bureaux sont en effet les organes de décision, de gestion et de validation de l'activité de l'agence. Moments privilégiés de rencontre avec les membres de l'AUDAB, leur organisation requiert une attention particulière et nécessite une préparation conséquente en amont. Du choix de la date à la logistique, en passant par la rédaction de documents de travail, les fonctions administratives de l'agence travaillent ensemble pour offrir des conditions optimales au déroulement de chaque instance.

Mais une agence d'urbanisme c'est d'abord la conduite d'un projet général et pour l'AUDAB de développement au profit de ses membres et des territoires. Ce projet qui nous identifie et nous guide, dans notre action de service, est mis en œuvre par la Présidente et le Directeur, avec une équipe pluridisciplinaire et un Bureau, sous gouvernance du Conseil d'administration, lui-même mandaté par l'Assemblée générale. Le projet d'agence optimise l'exécution des grandes orientations partenariales et pluriannuelles, avec le programme de travail annuel comme déclinaison, avec les moyens et les ambitions qui lui sont alloués nécessairement.

La Direction sera, en 2019, particulièrement mobilisée pour stabiliser, avec les membres actuels ou possibles, un budget de fonctionnement qui garantit la stabilité d'une équipe pluridisciplinaire indispensable pour réaliser efficacement le programme de travail annuel.

Le défi est important dans un contexte de rationalisation des moyens, mais de nécessaire ambition pour développer notre territoire pour le bien commun.



Les instances de l'AUDAB, la comptabilité, les ressources humaines, la formation, le secrétariat, les moyens généraux, la documentation, le suivi de l'activité...

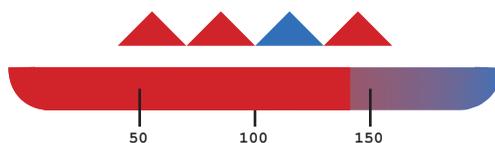
2. La comptabilité et les ressources humaines

La tenue de la comptabilité est assurée en interne jusqu'au bilan, établi par un expert-comptable, conformément aux obligations légales. Les comptes annuels sont certifiés par un commissaire aux comptes en assemblée générale. Au-delà des écritures comptables, cette mission comprend également l'élaboration et le suivi du budget de l'agence, la gestion des subventions et cotisations, le suivi de la trésorerie, la consultation de fournisseurs... Elle s'inscrit dans un objectif de rigueur et de stabilité et nécessite, pour cela, un contrôle régulier.

La gestion du personnel comprend deux aspects différents : un suivi administratif au quotidien (contrôle du temps de travail, congés, absences, contrats...) mais aussi l'établissement, en interne, des bulletins de salaire et de toutes les obligations afférentes. Divers tableaux de bord de suivi sont également élaborés. Cette mission nécessite, par ailleurs, une veille sociale et juridique. La sécurisation des procédures en matière de gestion du personnel et des données est en effet une préoccupation essentielle de l'AUDAB.

Des relations sont notamment établies avec le service de médecine du travail ainsi que l'inspection du travail afin de garantir la bonne application des réglementations en vigueur. Il en va de même avec un ou plusieurs conseils juridiques externes, qui peuvent de façon ponctuelle ou régulière, conseiller et garantir la bonne application du droit du travail ou tout autre étude social ou fonctionnelle.

La représentation du personnel est assurée par un délégué du personnel titulaire, consulté et informé de toutes les décisions prises en matière de gestion du personnel. De nouvelles élections à l'automne 2019 désigneront un comité social et économique qui se substituera au délégué du personnel actuel. Des réunions mensuelles avec le Directeur sont organisées.



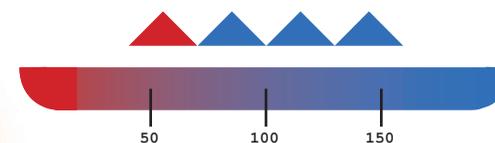
Les instances de l'AUDAB, la comptabilité, les ressources humaines, la formation, le secrétariat, les moyens généraux, la documentation, le suivi de l'activité...

3. La formation

Assurer la formation professionnelle et la valorisation des compétences est une volonté marquée de l'AUDAB. Ainsi, au-delà des obligations légales, l'agence vise une professionnalisation accrue de ses salariés par des actions de formation individuelle ou collective. La gestion administrative de la formation comprend l'établissement d'un plan de formation à l'issue d'entretiens professionnels, les relations avec les organismes collecteurs et le montage de dossiers d'aide au financement.

La formation peut également consister en échanges d'expériences internes ou externes, comme par exemple la participation à des clubs FNAU et l'accueil régulier de stagiaires.

Pour 2019, les possibilités financières seront réduites ; le plan de formation sera orienté prioritairement sur la compétence planification et urbanisme réglementaire afin d'augmenter le niveau de compétences des salariés concernés ; c'est un enjeu important pour l'AUDAB autant pour ses membres actuels que pour sa stratégie en grand territoire centre franc-comtois.



Les instances de l'AUDAB, la comptabilité, les ressources humaines, la formation, le secrétariat, les moyens généraux, la documentation, le suivi de l'activité...

4. Le secrétariat, les moyens généraux et la documentation

Le secrétariat est l'interlocuteur privilégié des partenaires et membres de l'AUDAB. Il assure les tâches relatives à l'accueil physique et téléphonique. Il est également garant du traitement du courrier, de l'organisation de réunions et de rencontres, de la gestion des agendas, de la production de documents internes et, de façon générale, c'est un support administratif à l'ensemble des salariés de l'AUDAB.

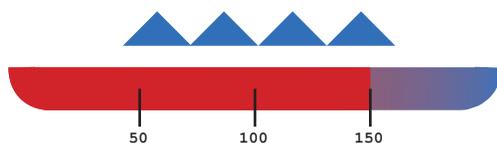
L'AUDAB c'est aussi la gestion et le suivi des moyens généraux de l'agence, c'est-à-dire l'ensemble des services nécessaires au fonctionnement optimal de l'agence.

Nous pouvons citer entre autres :

- le parc informatique : un plan de gestion rigoureux est élaboré, permettant d'anticiper les besoins et prévoir les investissements à venir ;
- le parc automobile : les véhicules de service sont indispensables à la réalisation de l'activité. Ils se doivent d'être entretenus et contrôlés régulièrement, dotés de tous les équipements nécessaires à la sécurité du personnel qui les utilise ;
- les divers achats de matériel et de fournitures de bureau ;
- les locaux : cela comprend leur entretien quotidien (contrat de nettoyage), et les réparations ponctuelles ou investissements nécessitant une intervention externe. Mais aussi de façon générale, le maintien d'un niveau de confort suffisant et la garantie de la sécurité pour les salariés de l'AUDAB.

Cette gestion des moyens généraux comprend également une part importante d'imprévus à régir en cours d'année comme les pannes, les dysfonctionnements et les incidents divers.

L'agence dispose de ressources documentaires, internes ou externes. Organisées en bases de données, elles sont un outil précieux pour les équipes. L'AUDAB gère également divers abonnements (presse ou revues spécialisées), afin de disposer d'un bon niveau d'informations. Bénéficiant d'un financement majoritairement public, l'AUDAB se doit de verser sa production aux archives départementales du Doubs ; un tableau de gestion précis a été élaboré. Il est désormais mis à jour annuellement, afin d'organiser versement ou destruction de documents. Enfin, il est également nécessaire de déclarer les publications en « dépôt légal ».



Les instances de l'AUDAB, la comptabilité, les ressources humaines, la formation, le secrétariat, les moyens généraux, la documentation, le suivi de l'activité...

5. Le suivi de l'activité

L'AUDAB suit de façon régulière l'état d'avancement du programme partenarial de travail, en interne avec l'équipe et le Bureau de l'AUDAB, en externe avec les référents techniques de ses membres ou tout partenaire impliqué.

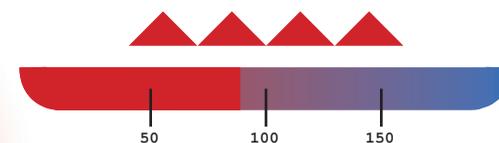
Une comptabilité analytique mensuelle très précise, qui complète un tableau des études et des missions en comptage jours, est organisée et permet à la Direction d'évaluer la situation de l'activité.

En outre, des réunions d'équipe, organisées régulièrement en interne, permettent à l'ensemble des salariés de présenter l'état d'avancement des dossiers en cours et mentionner les échéances importantes à venir.

De façon générale, les membres de l'AUDAB sont étroitement associés à l'élaboration du programme partenarial annuel de travail, ainsi qu'à son avancement tout au long de l'année, par des réunions, des comités techniques, etc.

En 2019, une réunion du comité technique est prévue à la fin du premier semestre, afin de réaliser un premier bilan de l'état d'avancement des études et les moyens financiers mis à la disposition de l'AUDAB pour les réaliser.

Enfin, le rapport d'activités annuel, qui sera remis à tous les représentants de nos membres le jour de l'assemblée générale au printemps, présente l'ensemble des études et projets menés sur l'exercice.



Les propositions d'études ou de missions qui n'ont pas été retenues comme prioritaires en 2019

1.C.11 - L'outil numérique comme forum pour ouvrir la ville à la population et la préparer à la ville de l'après-demain

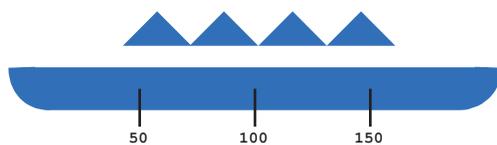
1.D.5 - La mise en place d'un outil de pédagogie et de sensibilisation du jeune public en conseil municipal des jeunes

3.A.8 - Les Avis de l'AUDAB : publication semestrielle d'expression de l'AUDAB concernant un thème relatif à ses compétences et à l'actualité

3.C.1.b. Les valeurs économiques du patrimoine ; bien commun territorial d'un territoire à haute qualité de vie, attractif et compétitif

3.C.1.c. La connaissance du public étudiant dans le Grand Besançon dans ses usages du milieu urbain

3.C.1.d. Vers un observatoire et la connaissance des économies du territoire, de l'innovation et des valeurs en centre Franche-Comté



... au service de votre territoire



50
agences
d'urbanisme
rassemblées
dans

1
fédération,
la FNAU

L' AUDAB & la FNAU

l'agence d'urbanisme Besançon centre franche-comté appartient au réseau de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) qui regroupe, à travers le pays, 50 agences en 2018. l'AUDAB bénéficie ainsi d'un partage d'expériences et de savoir-faire.

Quartier
Battant

AUDAB



IMAGINER
EXPERTISER
PARTAGER

Agence d'urbanisme Besançon
centre franche-comté
Hôtel Jouffroy
1, rue du Grand Charmont
25 000 - Besançon
tél. : 03 81 21 33 00

www.audab.org